



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2014 DE LA POLICE GRAND-DUCALE

1	INTRODUCTION	4
2	LES STATISTIQUES POLICIÈRES.....	6
	Analyse statistique de la délinquance.....	6
2.1	La délinquance	6
2.1.1	Les types de délinquance	7
2.1.2	Les grandes catégories d'infractions	7
2.1.2.1	Les infractions contre les biens	8
2.1.2.2	Les infractions contre les personnes	12
2.1.2.3	Divers.....	15
2.1.3	Le taux d'élucidation	16
2.1.4	Les auteurs et les victimes.....	17
2.1.4.1	Les auteurs	17
2.1.4.2	Les victimes	18
2.1.5	La délinquance juvénile	19
2.1.6	La violence domestique	21
2.2	Analyse statistique des documents.....	22
3	LES ACTIVITÉS POLICIÈRES	23
3.1	La police judiciaire	23
3.2	La police administrative	23
3.2.1	La prévention	23
3.2.2	Les comités de prévention	24
3.2.3	Le VISUPOL.....	24
3.2.4	Les opérations.....	24
3.2.4.1	Maintien de l'ordre	24
3.2.4.2	Les courses.....	24
3.2.4.3	Les visites officielles et réunions internationales	25
3.2.4.4	La police de la circulation	25
3.2.4.5	La spatialisation des accidents	26
3.2.5	Les missions de soutien.....	27
3.2.5.1	La Cour Grand-Ducale.....	27
3.2.5.2	La Chambre des Députés et les tribunaux	27
3.2.5.3	Le transport de détenus / de fonds	28
3.2.5.4	Les points sensibles	28
3.2.5.5	L'hélicoptère de police	28
	Les missions principales de l'année écoulée ont été les suivantes:	28
3.2.5.6	Les maîtres-chiens.....	28
3.2.5.7	La police des étrangers	29
4	LA COMMUNICATION.....	29
4.1	La presse	29
4.2	L'Internet et les médias sociaux.....	29
4.3	Les relations publiques	29
4.4	La communication interne	30
4.5	La collaboration avec d'autres administrations	30
4.6	La production audiovisuelle	30
5	LA COOPÉRATION POLICIÈRE.....	30
5.1	L'Union européenne – Espace de liberté, de sécurité et de justice	30
5.1.1	Mise en œuvre de la stratégie de sécurité intérieure de l'Union européenne	30
5.1.2	Clause de solidarité	31
5.1.3	Le cycle politique pour la lutte contre la grande criminalité internationale organisée	31
5.1.4	L'Office européen de police (EUROPOL)	32
5.1.5	Le Collège européen de police	32
5.1.6	Terrorisme : le phénomène des 'Foreign Fighters' (combattants étrangers)	32
5.1.7	Le dossier PNR (Passenger Name Records).....	33
5.2	La participation luxembourgeoise aux opérations de coopération policière européennes.....	33
5.2.1	Les opérations pour le maintien de la paix	33
5.2.2	Les missions FRONTEX	33
5.2.3	Le traité Benelux / Hazeldonk	34
5.2.4	Le Traité de Prüm	34
5.2.5	Le Centre de coopération policière et douanière	35
5.2.6	Schengen	36
5.2.7	Europol.....	37
5.2.8	OIPC – Interpol	38
5.3	Réunions et voyages à l'étranger.....	38
6	LES RESSOURCES HUMAINES	38

6.1	Le personnel à statut policier	38
6.1.1	Le cadre supérieur	38
6.1.2	Le cadre des inspecteurs	39
6.1.3	Le cadre des brigadiers	39
6.1.4	Le personnel à statut civil	40
6.2	Les effectifs de la Police au 01.01.2015	40
6.3	Les accidents de service	41
6.4	La formation	41
6.4.1	Le cadre supérieur	41
6.4.1.1	La formation de base	41
6.4.1.2	La formation continue	41
6.4.2	Les inspecteurs et les brigadiers	41
6.4.2.1	Les formations particulières dispensées par les centres nationaux	41
6.4.2.2	La formation continue	42
6.4.2.3	La formation de promotion	43
6.4.2.4	La formation spéciale	43
6.4.2.5	Les conférences / les séminaires	45
6.4.2.6	Activités de partenariat	45
6.4.2.7	Formation spéciale à l'étranger	45
6.5	Les activités sportives	46
6.5.1	Les manifestations sportives organisées par la Police	46
7	L'INFORMATIQUE	46
8	LE BUDGET, LES ÉQUIPEMENTS ET LA LOGISTIQUE	46
8.1	L'évolution budgétaire 2010 – 2014	46
8.2	La ventilation du budget de la Police pour l'année 2014	47
8.3	Les équipements et la logistique	48
8.3.1	Le parc automobile	48
8.3.2	Les immeubles	48
8.3.2.1	Projets réalisés	48
8.3.2.2	Projets en cours	48
8.3.2.3	Projets futurs	49

1 Introduction

Pour l'année 2014, la Police Grand-Ducale a constaté un total de 43.087 infractions, ce qui représente un accroissement de 7,83% (+3.130 faits) par rapport à l'année précédente. Depuis 2010 (30.532 faits) le chiffre total des infractions est constamment en hausse.

Les **infractions contre les biens** constituent avec 25.545 faits (59,3%) la catégorie la plus importante du chiffre global des infractions. Elles connaissent une hausse de 1.332 faits, (+5,5%) par rapport à 2013. Les **infractions contre les personnes** avec 8.935 faits (20,7%) constituent la 2e grande catégorie d'infractions et regroupent les violences envers les personnes, les atteintes aux mœurs et autres infractions contre les personnes. Le nombre d'infractions contre les personnes a augmenté de 702 infractions (+8,5%) par rapport à 2013. La 3e catégorie „**divers**“ regroupe 8.607 infractions (20,0%) constatées surtout pour stupéfiants, cabaretage, tapage nocturne et ivresse publique. Cette catégorie a également connu une hausse : 1.096 faits supplémentaires (+14,6%) ont été enregistrés par rapport à l'année précédente.

En ce qui concerne les infractions contre les biens, les **cambrjolages** constituent la partie la plus importante. En 2014, 1.951 cambriolages dans des maisons habitées ont été accomplis. Le nombre total des cambriolages (tentatives incluses, dans maisons habitées et non habitées) est en croissance et atteint en 2014 avec 4.368 faits un nouveau maximum. Les vols avec violence connaissent également un essor (+ 47 affaires par rapport à 2013) et ont atteint un nouveau pic pour 2014 (566 faits). Les holdups ont sensiblement diminué depuis 2012 (12 faits) pour arriver à 3 faits en 2014 seulement. Les **vols liés aux véhicules** comprennent 1.983 faits; on constate une hausse des vols de vélos (177 vols accomplis). Les vols simples, les contrefaçons ou falsifications, les escroqueries/tromperies et les extorsions suivent également cette croissance par rapport à l'année précédente.

Les **coups et blessures volontaires** (3.187 faits) constituent la catégorie la plus importante en matière d'infractions contre les personnes. Cette catégorie se trouve en hausse depuis les 5 dernières années.

Dans le domaine des **stupéfiants** (4.190 faits) on constate une hausse considérable (968 faits, +30,0%) par rapport à l'année précédente. Cette évolution d'infractions constatées résulte surtout d'une augmentation conséquente des efforts de la Police en matière de lutte contre le fléau des drogues.

Le **taux général d'élucidation** d'enquêtes est de 43,3% (pour un total de 43.087 infractions) et se situe pour 2014 légèrement en dessous du niveau de l'année précédente.

L'**image** de la Police Grand-Ducale auprès du public est bonne. Selon une enquête portant exclusivement sur la lutte contre les cambriolages, menée en 2013 par le STATEC et publiée en 2014, 47% des répondants se sont prononcés comme étant „très satisfaits“ respectivement „satisfaits“ (23%) de la manière dont la Police a traité les affaires respectives. La Police est régulièrement présente dans les médias; soit via les médias sociaux et le Web 2.0 soit via les médias traditionnels qui sont la presse écrite, les stations de radio et la télévision.

C'est notamment en matière de lutte contre les **cambrjolages**, que la Police a été appelée à prêter des efforts extraordinaires afin de contrecarrer une hausse aiguë de ce phénomène criminel, qui avait atteint des nouveaux pics à la fin du 3e trimestre 2014. Le plan d'action anti-cambriolages mis en place connaissait à côté des contrôles renforcés et ciblés au caractère dissuasif un volet préventif et informatif. Via des séances d'information et des messages-presse, le public a été considérablement sensibilisé et informé. Bien que le travail journalier de la Police ait dû être replanifié suite au nombre élevé de patrouilles et de contrôles, le résultat de l'action était excellent : 280 personnes ont pu être contrôlées et le nombre de cambriolages a pu être diminué considérablement pendant les 11 semaines qu'avait duré cette opération.

Au niveau du **travail de prévention quotidien**, le personnel spécialisé des circonscriptions régionales a continué ses efforts et a fourni une vaste panoplie de cours et programmes de sensibilisation dans les domaines des stupéfiants, la violence, les graffitis, les vols et les cambriolages.

Au niveau de la **sécurité routière**, la Police a effectué 42.870 contrôles routiers en 2014 ; dans 694 accidents les victimes ont été légèrement blessées, dans 219 cas les victimes ont subi des blessures graves. 2.199 permis de conduire ont été retirés par la Police; l'alcoolémie et la vitesse restent les motifs principaux pour ces retraits et constituent les 2 raisons principales pour les accidents routiers. Ensemble avec ses partenaires, la Police a continué ses programmes et campagnes d'information et

de sensibilisation pour combattre les accidents provoqués surtout par l'abus d'alcool et l'excès de vitesse.

Avec quelque 159.000 appels des citoyens, le nombre d'appels au numéro d'appel d'urgence **113** de la Police reste stable par rapport aux années précédentes.

Si aucun dispositif de **maintien de l'ordre** n'a dû être déployé en 2014, une manifestation avec quelque 150 participants devant le centre de conférence au Kirchberg a néanmoins dégénéré. La Police a dû intervenir afin de garantir le libre accès au bâtiment dans lequel se réunissaient des ministres de l'Union Européenne. Plus de 100 policiers étaient appelés en renfort, une douzaine de manifestants violents ont été interpellés après avoir attaqué et blessé des policiers lors de cette intervention.

D'une façon générale, la Police constate une augmentation des agressions et hostilités, non seulement vis-à-vis de ses propres agents mais aussi vis-à-vis d'autres autorités, aussi bien dans la vie quotidienne comme à l'occasion de certains événements sportifs comme p.ex. des matchs de football.

Malgré la complexité du métier de policier, celui-ci reste attrayant. 53 inspecteurs-adjoints ont été assermentés en 2014 ; 49 volontaires de la 15^e promotion sont actuellement en formation auprès de l'Ecole de Police. 40 volontaires ont été retenus après l'examen-concours et forment l'actuelle 16^e promotion. L'effectif total de la Police compte actuellement 2.154 membres (statut policier et civil, personnel temporaire/externe et volontaires inclus) ; ce chiffre est resté presque inchangé (+10) par rapport à 2013.

Finalement, les préparatifs d'une **réorganisation** du Corps ont été lancés. En 2014, le Ministre de la Sécurité intérieure a nommé un nouveau directeur général, pour lui confier la tâche de constituer une équipe dirigeante, capable d'assurer l'avenir de la Police Grand-Ducale. Le nouveau directeur général est entouré par un nouveau directeur général adjoint ainsi que par un nouveau directeur de la police judiciaire. Dans le même contexte un audit est en cours de réalisation. Il s'adresse à l'ensemble du personnel, moyennant des entretiens et/ou questionnaires afin de prendre en compte un maximum d'idées et d'opinions.

2 Les statistiques policières

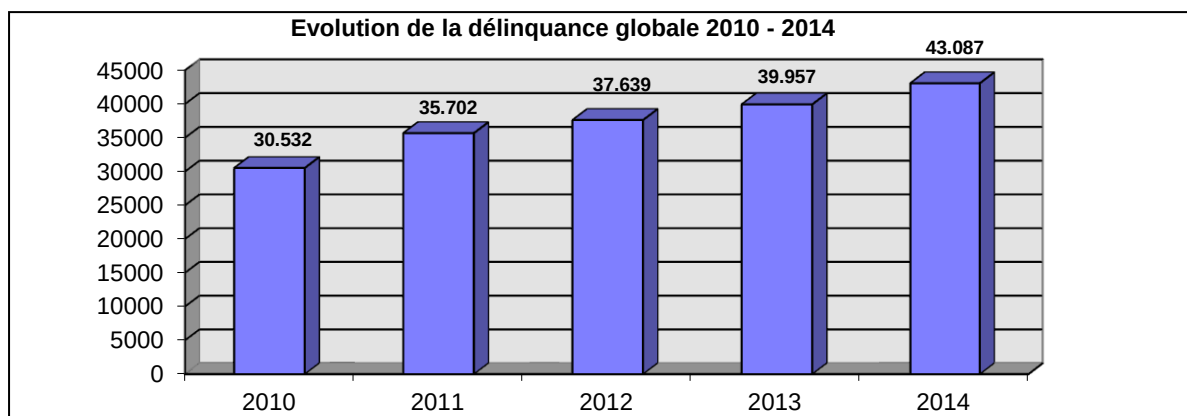
Analyse statistique de la délinquance

Les statistiques pour l'année 2014 comprennent les données de tous les services opérationnels de la Police et représentent l'activité policière dans les divers domaines de la délinquance.

Les chiffres en matière de circulation routière (délits de fuite, ivresse au volant et refus alcotest) ne figurent plus dans le chapitre « La délinquance », mais sont repris sous le chapitre « La circulation routière ».

Les chiffres sont recueillis sur base des données constatées au 1^{er} février de l'année suivante.

2.1 La délinquance



LES GRANDES TENDANCES

L'évolution générale des affaires constatées par la Police Grand-Ducale affiche une augmentation par rapport à l'année 2013:

- d'une part, 3.130 faits supplémentaires ont été enregistrés, ce qui représente une augmentation de 7,83% par rapport à l'année 2013 ;
- d'autre part, il faut noter que le taux de criminalité sur 100.000 habitants est en progression permanente depuis 2010. On constate 7.839 faits sur 100.000 habitants en 2014 par rapport à 7.440 en 2013, ce qui représente une légère majoration de l'ordre de 5,36%. Depuis 2010 (6.081 faits sur 100.000 habitants) cette croissance représente néanmoins 28,90%.

Une analyse plus détaillée montre pourtant qu'il existe des variations considérables dans les domaines suivants :

Nous remarquons une hausse

- des cambriolages (+969 faits = 28,5%)
 - surtout dans les maisons habitées (+1.087 faits = +48,8 %)
- des vols avec violences accomplis (+47 faits = 9,1%)
- des vols de vélos (+81 faits = +81,8 %)
- des escroqueries, tromperies (+417 faits = +79,1 %)
- des extorsions (+95 faits = +60,1 %)
- des discriminations raciales (+14 faits = +48,3 %)
- des affaires de fausse monnaie (+35 faits = +125,0 %)
- des affaires de stupéfiants (+968 faits = +30,0 %)
- des affaires de police des étrangers (+123 faits = +70,3 %)

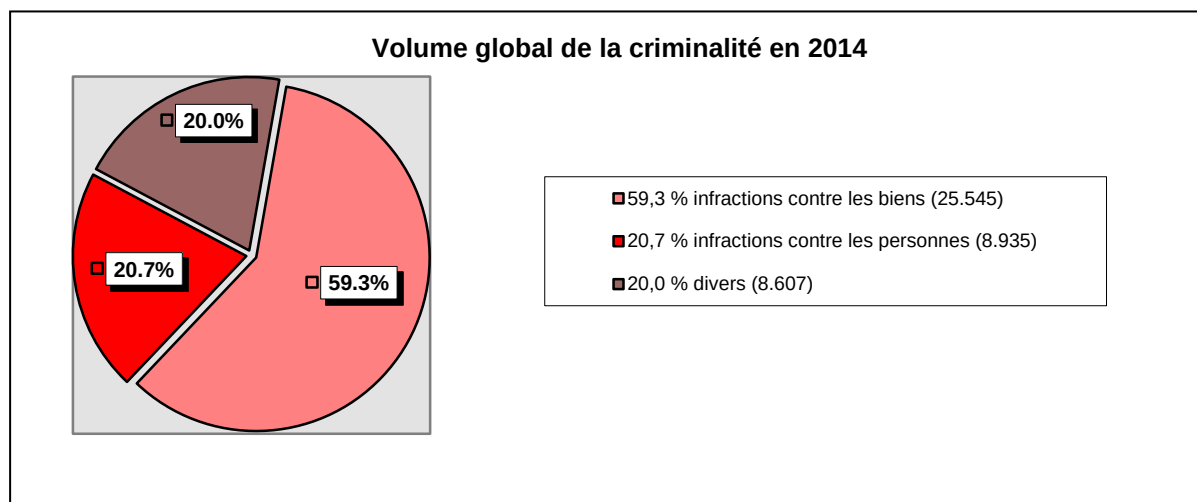
Mais nous constatons d'autre part une baisse, notamment

- des vols à la tire (-150 faits = -17,8 %)
- des abus de confiance (-100 faits = -32,4 %)

- des graffitis (-91 faits = -36,3%)

2.1.1 Les types de délinquance

Afin de permettre une meilleure analyse de la délinquance, la ventilation des affaires est effectuée suivant les grandes catégories des infractions suivantes.



Type d'infractions	2010	2011	2012	2013	2014
Infractions contre les biens	18.531	21.867	22.806	24.213	25.545
Infractions contre les personnes	6.134	7.216	8.138	8.233	8.935
Divers	5.867	6.619	6.695	7.511	8.607
Total:	30.532	35.702	37.639	39.957	43.087

La grande catégorie des « infractions contre les biens » avec **59,3%** représente la majorité des affaires et elle dépasse largement les autres catégories enregistrées. Elle augmente en chiffre absolu avec 1.332 faits par rapport à 2013, soit **5,5%**, mais en pourcentage par rapport aux autres infractions elle reste quasi au même niveau que 2013 (60,6%). Cette grande catégorie d'infractions représente en majeure partie les vols.

La catégorie des « infractions contre les personnes » avec **20,7%** regroupe les violences envers les personnes, les atteintes aux mœurs et autres infractions contre les personnes. Le nombre d'infractions a considérablement augmenté de 702 infractions, soit **8,5%** par rapport à 2013.

La catégorie « divers » représentant **20,0%** de la criminalité, regroupe toutes les infractions non répertoriées dans les deux grandes catégories énoncées ci-avant. Plus que la moitié (64,8%) de ces affaires sont des infractions constatées pour stupéfiants, cabaretage, tapages nocturnes et ivresse publique. Par rapport à 2013, la catégorie « divers » a connu une hausse considérable avec 1.096 faits en plus, soit **14,6%**. Toutefois y sont aussi répertoriés les infractions contre certaines lois spéciales et règlements communaux, tels qu'infractions contre l'environnement, chasse, pêche, contrôle des vivres, hébergement, travaux clandestins, etc.

2.1.2 Les grandes catégories d'infractions

Le tableau suivant montre l'évolution de la délinquance par grandes catégories d'infractions avec une subdivision en groupes de catégories. Les chiffres avec le détail de ces groupes de catégories, ainsi que leur composition, sont affichés aux pages suivantes.

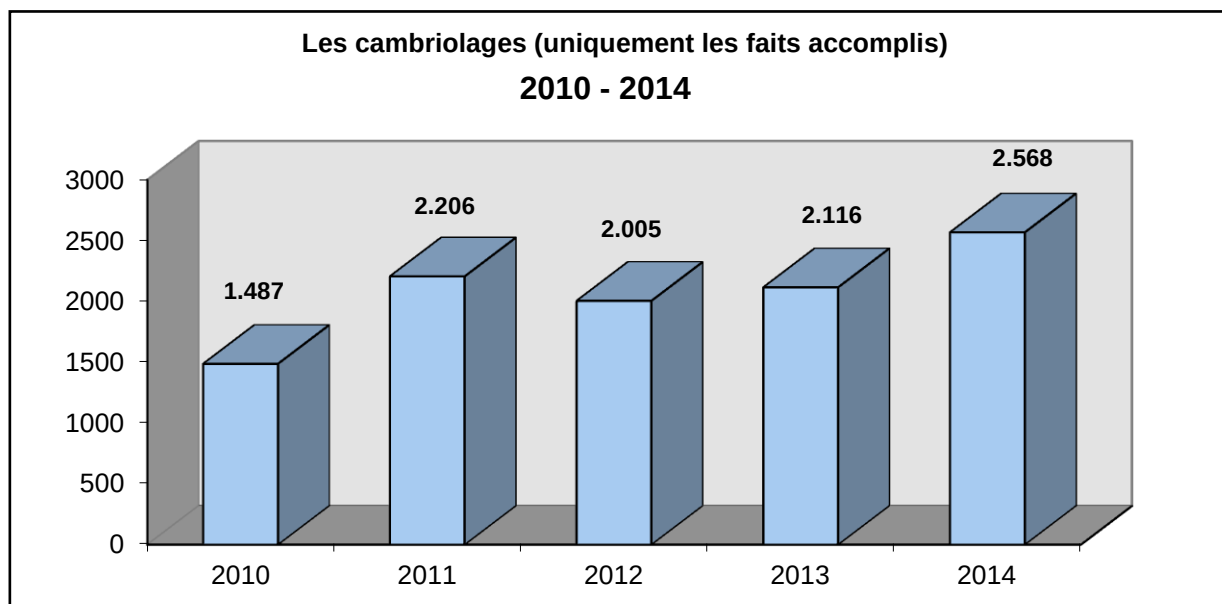
(Les valeurs maximales sont soulignées et en gras.)

Groupes de catégories (avec tentative)	2010	2011	2012	2013	2014
Infractions contre les biens	18.531	21.867	22.806	24.213	<u>25.545</u>
cambriolages	2.413	3.579	3.163	3.399	<u>4.368</u>
vols liés aux véhicules	2.018	2.041	2.111	2.392	<u>2.428</u>
autres vols	7.218	8.775	9.243	<u>10.334</u>	10.259
affaires de vandalisme	4.808	5.054	<u>5.290</u>	4.833	4.906
contrefaçons ou falsifications (documents d'identité volés exclus)	198	239	215	225	<u>252</u>
autres infractions contre les biens	1.509	1.787	2.267	2.456	<u>2.725</u>
vols avec violences ¹	377	398	527	582	<u>615</u>
Infractions contre les personnes	6.134	7.216	8.138	8.233	<u>8.935</u>
violences envers les personnes	2.682	3.134	3.617	3.658	<u>4.070</u>
atteintes aux mœurs	260	284	322	316	<u>362</u>
menaces	1.243	1.473	1.557	1.598	<u>1.677</u>
diffamations/calomnies/injures	1.205	1.434	1.694	1.704	<u>1.812</u>
discriminations raciales	24	40	30	29	<u>43</u>
protection de la vie privée (incommoder par téléphone)	311	441	522	538	<u>556</u>
autres infractions contre les personnes	409	410	396	390	<u>415</u>
Divers	5.867	6.619	6.695	7.511	<u>8.607</u>
affaires de stupéfiants	2.574	2.941	2.583	3.222	<u>4.190</u>
infractions contre la loi sur l'entrée et le séjour des étrangers	231	269	335	363	<u>472</u>
délits contre l'environnement	179	202	186	206	<u>214</u>
ivresse publique	523	441	554	584	<u>590</u>
autres infractions	2.360	2.766	3.037	3.136	<u>3.141</u>
Grand Total:	30.532	35.702	37.639	39.957	<u>43.087</u>

2.1.2.1 Les infractions contre les biens

Les infractions contre les biens en 2014 affichent une **hausse de 5,5%**. Cette catégorie représente 59,3 % de toutes les infractions. Il est à noter que 12,4% (3.157 faits) des infractions contre les biens sont des **tentatives**.

Les infractions contre les biens représentent notamment :



¹ Dans les vols avec violences sont en outre inclus 8 vols de véhicule avec violence qui sont également énumérés sous vols liés aux véhicules. Mais les chiffres totaux ne reprennent ces infractions qu'une seule fois. Ceci est valable pour tous les tableaux affichant les vols avec violences.

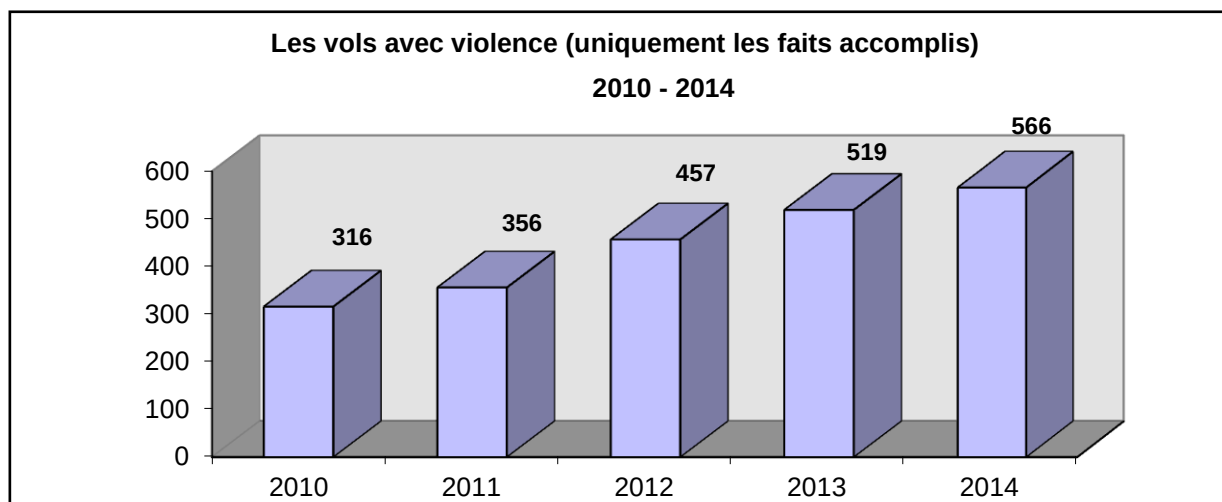
Le tableau des cambriolages accomplis montre une hausse importante de 452 faits en 2014 par rapport à l'année précédente, ce qui équivaut à 21,4%. Il s'agit de vols commis par effraction, escalade ou à l'aide de fausses clefs dans les maisons. (Le graphique ci-devant affiche uniquement les faits accomplis, sans les tentatives.)

Voici le détail des cambriolages (avec tentatives).

<i>Groupes de catégories</i>	<i>affaires en 2014</i>			
	<i>total</i>	<i>accomplis</i>	<i>tentatives</i>	<i>% par rapport au total des infractions</i>
Cambriolages	4.368	<u>2.568</u>	1.800	10,1 %
cambriolages dans maisons habitées	3.315	1.951	1.364	7,7 %
cambriolages dans maisons non-habitées	1.053	617	436	2,4 %

Considérant les cambriolages avec tentatives incluses, nous notons **une hausse de 969 faits (+28,5%) par rapport à l'année précédente** (4.368 en 2014 et 3.399 en 2013). **Les cambriolages dans les maisons habitées ont augmenté de 1.087 faits, équivalant à +48,8%, par rapport à l'année précédente** et les cambriolages dans les maisons non habitées ont baissé de 118 faits équivalant à -10,0%. **Plus d'un tiers (41,2%) des cambriolages en 2014 étaient des tentatives.**

Les 5 communes avec le plus grand nombre de cambriolages sont : Luxembourg (1212 = 27,8%), Esch-sur-Alzette (306 = 7,0%), Hesperange (163 = 3,7%), Dudelange (144 = 3,3%), et Differdange (119 = 2,7%).



Par rapport à l'année 2013, une hausse de 47 affaires, soit 9,1%, peut être constatée. Le graphique représente seulement les faits accomplis. L'évolution depuis 2010 montre un accroissement permanent avec un nouveau pic en 2014.

Cette catégorie d'infractions comprend tous les vols avec violence, que ces violences soient exercées avec ou sans armes. Sont également inclus les hold-up, affaires pour lesquelles la victime visée par les auteurs de l'infraction était une personne morale, tels que les instituts bancaires, transporteurs de fonds, bijouteries, stations d'essence, etc.

Le tableau ci-dessous affiche la répartition des vols avec violence avec ou sans armes.

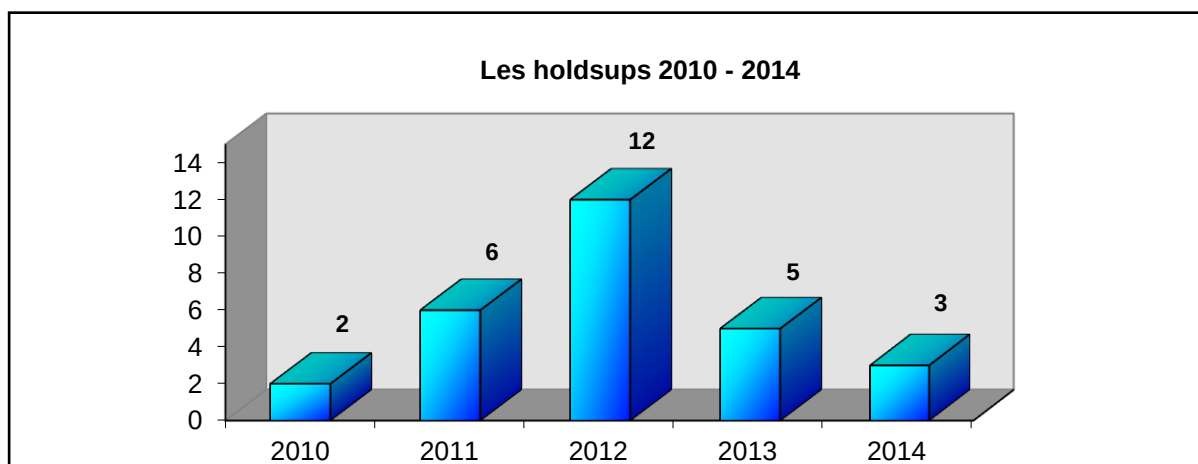
Groupes de catégories	affaires en 2014			
	total	accomplis	tentatives	% par rapport au total des infractions
Vols avec violence	615	566	49	1,4 %
vols avec violence sans armes	555	514	41	1,3 %
vols avec violence avec armes	60	52	8	0,1 %

Dans les vols avec violence sont aussi inclus 8 vols de véhicule avec violences.

Notons que par rapport à 2013:

- les vols avec violence sans armes affichent une légère hausse de 26 faits, ce qui équivaut à une augmentation de **4,9%** par rapport à 2013 (555 en 2014 et 529 en 2013 [avec tentatives])
- les vols avec violence avec armes affichent une légère hausse de 7 faits, ce qui équivaut à **13,2%** comparé avec l'année 2013 (60 en 2014 et 53 en 2013 [avec tentatives]).

L'évolution des hold-up (attaques à main armée) contre des **instituts bancaires, des transporteurs de fonds et des commerces** est représentée dans le tableau suivant (seulement les faits accomplis):



Depuis 2005 inclus aucun holdup accompli n'a été enregistré contre des *instituts bancaires ou des transporteurs de fonds*.

Les holdsups sur les commerces (librairies, magasins d'alimentation/self-service, bijouteries...) et les stations d'essence ont notablement diminué par rapport à l'année 2012.

Notons dans ce contexte que les cibles sont les :

- stations d'essence (1 en 2014, 1 en 2013, 4 en 2012, 3 en 2011, et 0 en 2010)
- commerces et établissements (2 en 2014, 4 en 2013, 8 en 2012, 3 en 2011, et 2 en 2010)

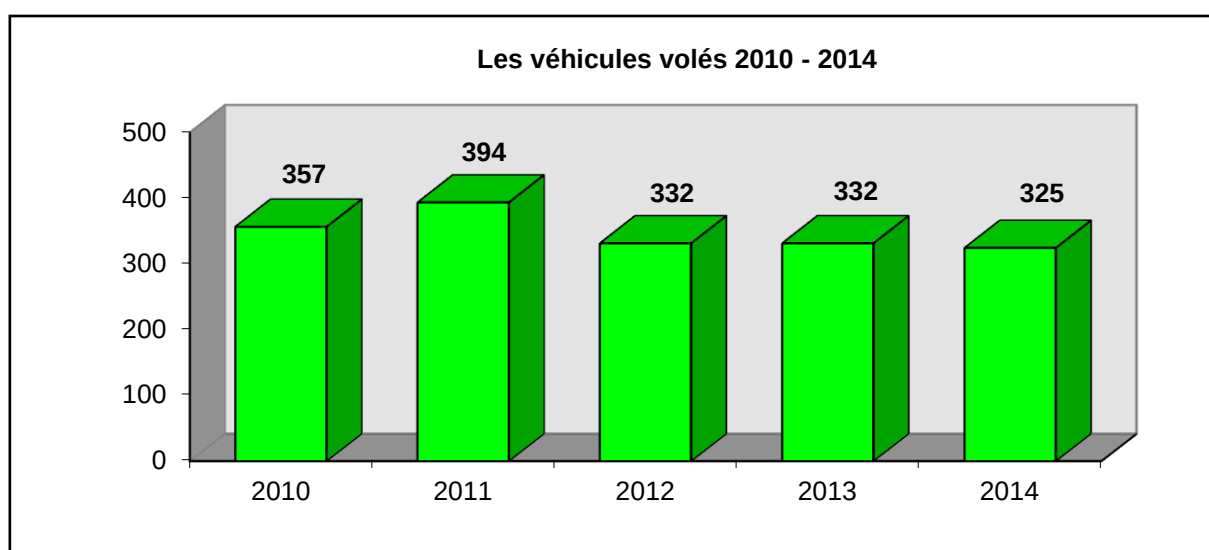
(uniquement les faits accomplis).

Les vols liés aux véhicules

Les vols dans les véhicules et les vols d'accessoires de véhicules représentent avec **77,2%** la plus grande part de cette catégorie. **Les vols liés aux véhicules affichent une hausse de 36 faits par rapport à 2013, soit de 1,5%** (2.428 en 2014 et 2.392 en 2013 [avec tentatives]).

Groupes de catégories	affaires en 2014			
	total	accomplis	tentatives	% par rapport au total des infractions
Vols liés aux véhicules	2.428	1.983	445	5,6 %
vols de véhicules	365	325	40	0,8 %
vols de véhicules avec violences et menaces	4	4	0	0,0 %
vols de véhicules avec violences et armes	4	3	1	0,0 %
vols dans véhicules ou d'accessoires	1.875	1.474	401	4,4 %
vols de vélos	180	177	3	0,4 %

Le graphique ci-dessous affiche le nombre de véhicules volés (tentatives non incluses).



La coopération policière internationale, dont notamment le Système d'Information SCHENGEN, et le progrès technique des systèmes de protection du type «système antivol » ont permis d'endiguer ce fléau.

Depuis 2009 on constate une stagnation dans ce domaine avec une légère pointe en 2011. Mais notons également que 7 véhicules ont été volés sous menaces d'armes ou de violences. Ainsi, on enregistre en 2014 7 **Car-Jacking** (5 en 2013, 6 en 2012, 4 en 2011, et 10 en 2010) (véhicules volés sur la voie/lieu public ou même terrain privé) et 0 **Home-Jacking** (1 en 2013, 0 en 2012, 0 en 2011, et 0 en 2010) (après intrusion dans une habitation).

Pour les **Vols Garage**, on constate 10 **véhicules volés**, en 2014 (9 en 2013, 6 en 2012, 19 en 2011, et 19 en 2010). Dans ces cas les auteurs ne font pas usage d'armes, de violences ou de menaces, mais ils volent les clefs du véhicule après intrusion dans une habitation pour s'emparer du véhicule.

En 2014, plus de trois quarts de tous les véhicules (76,9% de 325) ont été volés dans le canton d'Esch-sur-Alzette et dans le canton de Luxembourg.

Les 5 communes avec le plus grand nombre de vols sont : Luxembourg (72 = 22,2%), Esch-sur-Alzette (28 = 8,6%), Dudelange (24 = 7,4%), Sanem (11 = 3,4%) et Bertrange (10 = 3,1%).

Les 5 marques de véhicules les plus volées sont BMW, Renault, Volkswagen, Mercedes et Audi.

151 véhicules, soit 46,5% des voitures volées en 2014 ont été retrouvés, dont 54,3% au Grand-Duché, 25,2% en France, 8,0% en Allemagne et 12,6% dans d'autres pays.

La majorité des véhicules (41,7 %) est retrouvée endéans les 3 jours et 82,1% endéans un mois.

Autres infractions contre les biens / propriétés

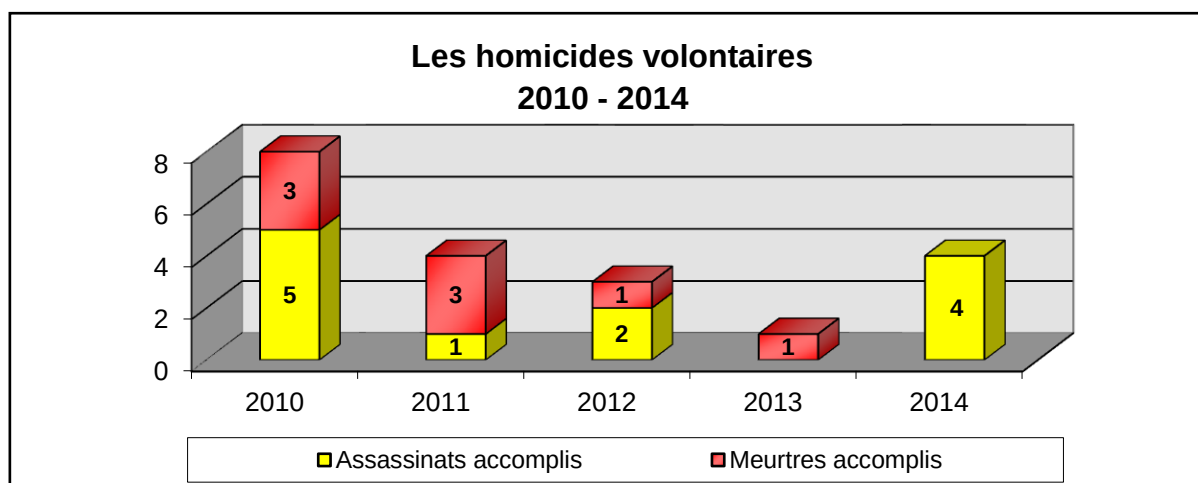
Groupes de catégories (avec tentatives)	2010	2011	2012	2013	2014
Autres vols	7.218	8.775	9.243	10.334	10.259
vols domestiques	190	257	208	227	195
vols à l'étalage	1.061	1.057	1.180	1.271	1.189
vols à la tire	824	894	837	843	693
vols simples	4.890	6.106	6.549	7.255	7.302
recels	47	64	77	106	102
autres (vols à fausses clefs etc.)	206	397	392	632	778
Affaires de vandalisme	4.808	5.054	5.290	4.833	4.906
dégradations	3.430	3.691	3.938	3.672	3.722
destructions	817	747	722	605	744
incendies	115	118	108	105	110
graffitis	281	281	304	251	160
violations de sépulture	4	4	6	8	7
autres affaires de vandalisme	161	213	212	192	163
Contrefaçons ou falsifications (documents d'identité exclus)	198	239	215	225	252
fausse monnaie	76	64	30	28	63
contrefaçons ou falsifications de chèques, cartes de crédit, actions etc.	20	24	32	29	28
faux en écriture	27	32	44	46	35
autres contrefaçons ou falsifications	75	119	109	122	126
Autres infractions contre les biens	1.509	1.787	2.267	2.456	2.725
abus de confiance	223	258	240	309	209
grivèleries (taxi, essence, etc.)	953	1.115	1.519	1.385	1.231
escroqueries/tromperies	151	249	383	527	944
détournements	5	5	7	14	7
extorsions	48	63	74	158	253
chèques sans provision	4	1	0	1	0
usage de chèques ou cartes de crédits volés	92	29	14	11	12
délits financiers	33	64	26	42	59
autres	0	3	4	9	10

Notons que surtout le groupe des 'autres vols' est en augmentation continue depuis 2009 avec une stagnation en 2014.

2.1.2.2 Les infractions contre les personnes

Le taux de pourcentage des infractions contre les personnes, qui regroupent les violences envers les personnes, les atteintes aux mœurs et autres infractions contre les personnes, représente **20,7%** de toutes les infractions (43.087). Par rapport à 2013, on constate une **hausse considérable de 8,5%**.

Les infractions contre les personnes représentent notamment :

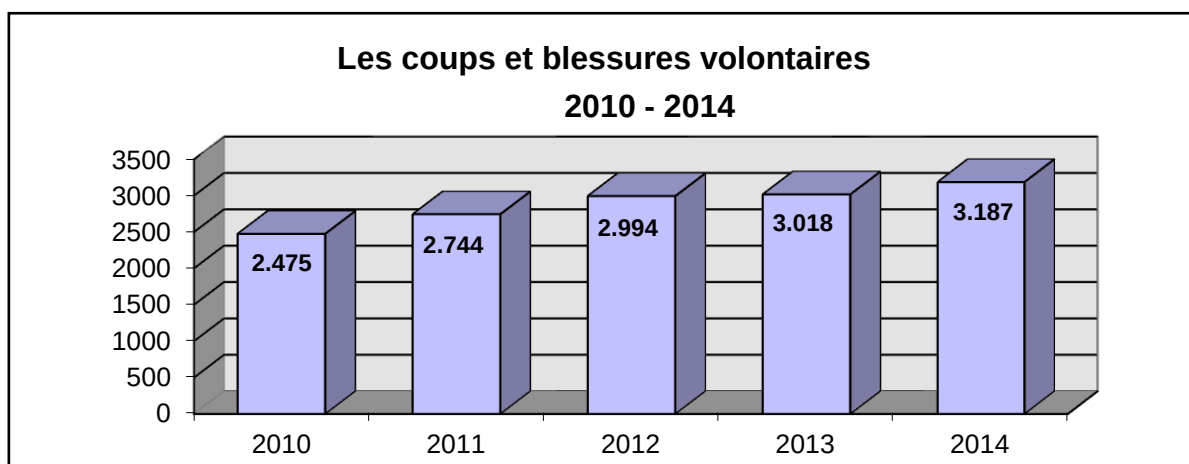


Le graphique précédent affiche les homicides volontaires qui se composent d'assassinats et de meurtres (uniquement les faits accomplis). Pour 2014, nous notons 4 assassinats et 0 meurtres. Il faut cependant remarquer que pour cette catégorie, le nombre de tentatives est en général assez élevé (84 tentatives en 2014).

Ci-dessous les homicides volontaires et les tentatives enregistrées depuis 2010:

2010 → 5 assassinats et 3 meurtres	(77 tentatives)
2011 → 1 assassinat et 3 meurtres	(82 tentatives)
2012 → 2 assassinats et 1 meurtre	(110 tentatives)
2013 → 0 assassinats et 1 meurtre	(84 tentatives)
2014 → 4 assassinats et 0 meurtres	(84 tentatives)

Groupes de catégories	affaires en 2014			
	total	accomplis	tentatives	% par rapport au total des infractions
Homicides volontaires	88	4	84	0,2 %
assassinats	13	4	9	0,0 %
meurtres	75	0	75	0,2 %



Les coups et blessures volontaires sont en augmentation permanente depuis 5 ans. On note pour l'année 2014 **une augmentation de 169 affaires**, soit **5,6%** (3.018 en 2013).

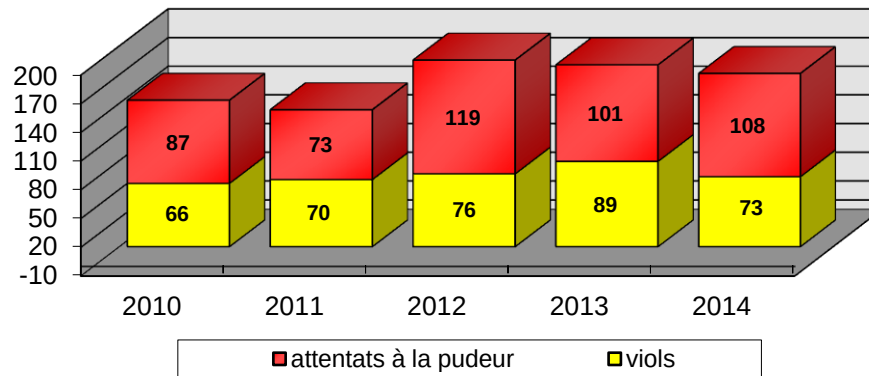
Ci-dessous le détail des coups et blessures volontaires constatés en 2014:

Groupes de catégories	affaires en 2014			
	total	accomplis	tentatives	% par rapport au total des infractions
Coups et blessures volontaires	3.187	3.187	0	7,4%
coups et blessures volontaires avec incapacité de travail	728	728	0	1,7%
coups et blessures volontaires sans incapacité de travail	2.459	2.459	0	5,7%

Le détail des autres affaires de violences envers les personnes se présente de la manière suivante :

Groupes de catégories	affaires en 2014			
	total	accomplis	tentatives	% par rapport au total des infractions
Autres violences envers les personnes	790	787	3	1,8%
autres homicides (non qualifiés assassinat ou meurtre)	16	16	0	0,0%
coups et blessures involontaires	722	722	0	1,7%
prises d'otages	5	5	0	0,0%
enlèvements	12	9	3	0,0%
séquestrations	40	40	0	0,1%

Les viols et attentats à la pudeur 2010 - 2014



Les viols et les attentats à la pudeur sont en stagnation depuis 3 ans. En 2014 on constate une baisse des viols de 16 affaires (-18,0%) et une légère augmentation de 7 affaires (+6,9%) des attentats à la pudeur par rapport à 2013.

Groupes de catégories	2010	2011	2012	2013	2014
Atteintes aux mœurs	260	284	322	316	362
viols	66	70	76	89	73
attentats à la pudeur	87	73	119	101	108
outrages publics aux bonnes mœurs	37	49	57	38	62
proxénétisme	8	7	7	17	10
racolage de personnes (provoquer à la débauche)	3	13	6	6	5
infractions contre règl. communal Ville Luxbg (tenue indécente/prostitution)	46	54	38	42	71
autres	13	18	19	23	33

En 2014, 71 infractions contre le règlement communal de la Ville de Luxembourg (tenue indécente/prostitution) ont été constatées et 5 infractions pour racolage de personnes.

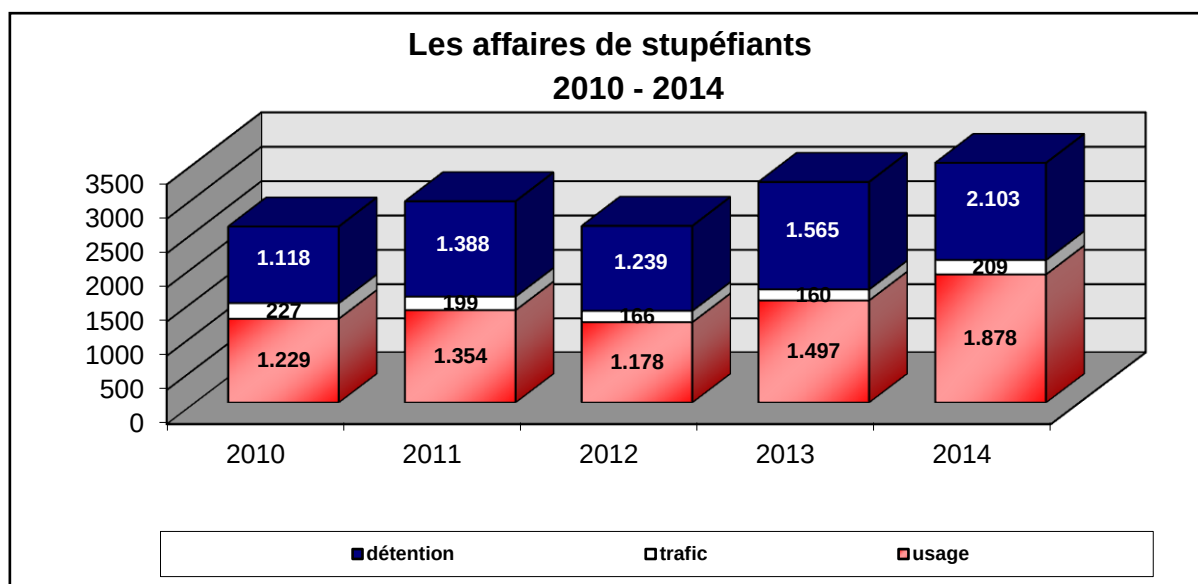
Autres infractions contre les personnes

Groupes de catégories	2010	2011	2012	2013	2014
Autres infractions contre les personnes	3.192	3.798	4.199	4.259	4.503
rébellions	114	100	99	94	107
outrages à agents	217	217	216	207	237
menaces	1.243	1.473	1.557	1.598	1.677
diffamations/calomnies/injures	1.205	1.434	1.694	1.704	1.812
discrimination raciale	24	40	30	29	43
non-assistance de personnes en danger	22	31	21	32	26
obligation alimentaire	18	30	18	27	17
protection de la vie privée (incommoder par téléphone...)	311	441	522	538	556
autres	38	32	42	30	28

Ces « autres infractions contre les personnes » affichent un seuil élevé. Ainsi on note pour l'année 2014 une légère croissance avec un plus de 244 infractions, soit une augmentation de 5,7% par rapport à 2013. Toutefois, par rapport à 2010 on constate une hausse de 41,1%.

2.1.2.3 Divers

Cet ensemble se compose d'affaires de stupéfiants, d'infractions contre la loi sur l'entrée et le séjour des étrangers et d'autres infractions non regroupées dans les grandes catégories d'infractions « infractions contre les personnes » et « infractions contre les biens ».



Pour l'année 2014 on constate une **croissance considérable (968 infractions)** par rapport à l'année précédente, ce qui équivaut à **30,0%**. Mais soulignons aussi que des variations plus ou moins fortes peuvent se manifester par le nombre des contrôles et une plus grande orientation des recherches sur l'un ou l'autre phénomène. Les affaires de stupéfiants reprennent l'usage, la détention et le trafic de stupéfiants. **En matière des stupéfiants la Police a fait des efforts considérables depuis 2009 pour lutter contre ce fléau et a procédé à de multiples arrestations.**

Groupes de catégories	2010	2011	2012	2013	2014
Affaires de stupéfiants	2.574	2.941	2.583	3.222	<u>4.190</u>
stupéfiants – détention	1.118	1.388	1.239	1.565	<u>2.103</u>
stupéfiants – trafic	<u>227</u>	199	166	160	209
stupéfiants – usage	1.229	1.354	1.178	1.497	<u>1.878</u>

Police des étrangers

Groupes de catégories	2010	2011	2012	2013	2014
Infractions contre la loi sur l'entrée et le séjour des étrangers	231	269	335	363	<u>472</u>
passeurs	1	0	0	2	<u>3</u>
expulsions	145	153	175	<u>186</u>	171
police des étrangers	85	116	160	175	<u>298</u>

Autres infractions de toutes sortes

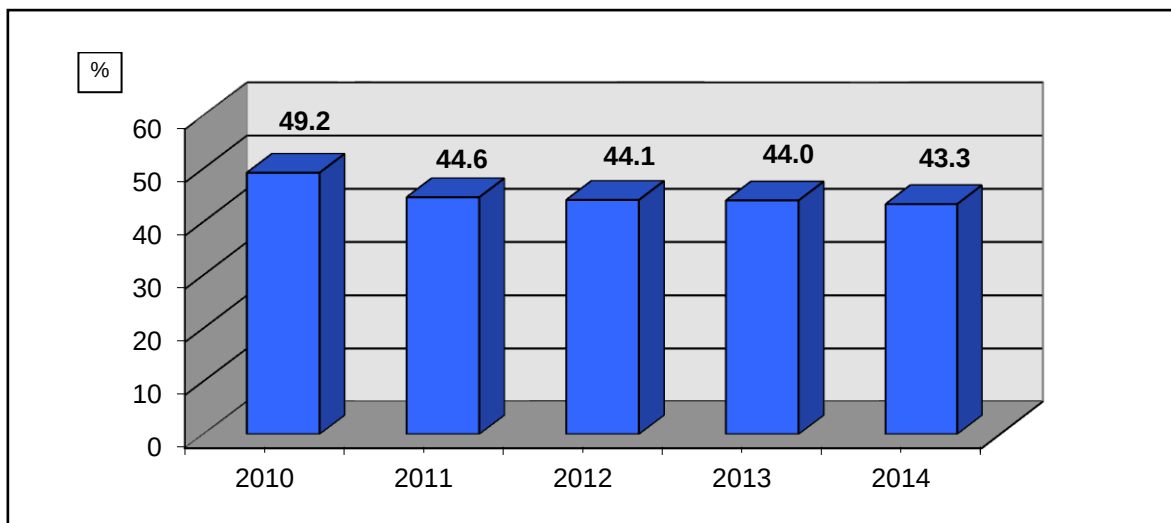
Groupes de catégories (avec tentatives)	2010	2011	2012	2013	2014
armes prohibées	<u>313</u>	304	260	244	246
cabaretage	415	<u>465</u>	382	443	371
droit de visite	202	186	<u>315</u>	269	257
ivresse publique	523	441	554	584	<u>590</u>
tapages nocturnes / bruits gênants	271	340	394	<u>429</u>	424
délits contre l'environnement	179	202	186	206	<u>214</u>
Autres infractions	1.159	1.471	1.686	1.751	<u>1.843</u>

Sous la rubrique « autres infractions » tombent notamment des infractions contre certaines lois spéciales et règlements communaux, tels que l'environnement, la chasse, la pêche, le contrôle des

vivres, l'hébergement, le cabaretage, l'ivresse publique, le tapage nocturne ainsi que toute autre délinquance qui ne peut ni être regroupée dans « infractions contre les personnes » ni dans « infractions contre les biens ».

2.1.3 Le taux d'élucidation

Le tableau ci-dessous représente le taux d'élucidation des affaires depuis 2010 :



Pour l'année 2014, nous enregistrons un taux d'élucidation de 43,3%, ce qui correspond à une légère **baisse de 0,7%** par rapport à l'année 2013. Notons cependant qu'une affaire est considérée élucidée si au moins une personne a été identifiée ou soupçonnée pour l'infraction.

Rappelons qu'en 2001 le taux d'élucidation était seulement de 32,9 %.

En 2001, la Police était confrontée à 22.646 affaires alors qu'en 2014 ce chiffre atteint 43.087.

Une analyse détaillée du taux d'élucidation pour les trois types de délinquances se présente comme suit :

Groupe de catégories	constatées 2013	élucidées 2013		constatées 2014	élucidées 2014	
	total	total	%	total	total	%
Infractions contre les biens	24.213	4.996	20,6%	25.545	4.576	17,9%
cambriolages	3.399	280	8,2%	4.368	273	6,3%
vols liés aux véhicules	2.392	188	7,9%	2.428	116	4,8%
autres vols	10.334	2.176	21,1%	10.259	1.956	19,1%
affaires de vandalisme	4.833	888	18,4%	4.906	910	18,5%
contrefaçons ou falsifications (documents d'identité exclus)	225	141	62,7%	252	151	59,9%
autres infractions contre les biens	2.456	1.155	47,0%	2.725	1.000	36,7%
vols avec violences	582	173	29,9%	615	171	28,0%
Infractions contre les personnes	8.233	5.551	67,4%	8.935	5.983	67,0%
violences envers les personnes	3.658	2.287	62,5%	4.070	2.501	61,4%
atteintes aux mœurs	316	246	77,8%	362	284	78,5%
autres infractions contre les personnes	4.259	3.018	70,9%	4.503	3.198	71,0%
Divers	7.511	7.045	93,8%	8.607	8.118	94,3%
affaires de stupéfiants	3.222	3.166	98,3%	4.190	4.128	98,5%
infractions contre la loi sur l'entrée et le séjour des étrangers	363	355	97,8%	472	460	97,5%
autres infractions	3.926	3.524	89,8%	3.945	3.530	89,5%
Grand Total:	39.957	17.592	44,0%	43.087	18.677	43,3%

Cette année-ci, le taux d'élucidation des infractions contre les biens a **régressé** de 2,7 points (17,9 en 2014 et 20,6 en 2013). On constate une **diminution minimale** du taux d'élucidation des infractions contre les personnes (67,4 en 2013 et 67,0 en 2014) tandis que le taux d'élucidation des infractions sous « Divers » a légèrement augmenté (93,8 en 2013 et 94,3 en 2014).

2.1.4 Les auteurs et les victimes

2.1.4.1 Les auteurs

Pour l'analyse des auteurs, nous ne prenons en considération que les personnes identifiées et inculpées pour une des infractions constatées.

Groupes de catégories	Auteurs Total	majeurs				mineurs (< 18)			
		masculin	féminin	total	%	masculin	féminin	total	%
Infractions contre les biens	5.689	3.687	1.147	4.834	85,0%	659	194	853	15,0%
cambriolages	282	209	21	230	81,6%	47	5	52	18,4%
vols liés aux véhicules	135	99	13	112	83,0%	20	3	23	17,0%
autres vols	2.282	1.301	549	1.850	81,1%	311	119	430	18,8%
affaires de vandalisme	1.474	977	276	1.253	85,0%	185	36	221	15,0%
contrefaçons ou falsifications (documents d'identité exclus)	191	130	44	174	91,1%	8	9	17	8,9%
autres infractions contre les biens	1.051	786	213	999	95,1%	36	16	52	4,9%
vols avec violence*	276	187	31	218	79,0%	52	6	58	21,0%
Infractions contre les personnes	13.320	8.749	3.630	12.379	92,9%	643	298	941	7,1%
violences envers les personnes	6.434	4.242	1.751	5.993	93,1%	305	136	441	6,9%
atteintes aux mœurs	344	206	110	316	91,9%	25	3	28	8,1%
autres infractions contre les personnes	6.542	4.301	1.769	6.070	92,8%	313	159	472	7,2%
Divers	10.441	7.640	1.928	9.568	91,6%	699	174	873	8,4%
affaires drogues	5.451	4.106	663	4.769	87,5%	555	127	682	12,5%
infractions contre la loi sur l'entrée et le séjour des étrangers	533	449	59	508	95,3%	14	11	25	4,7%
autres infractions	4.457	3.085	1.206	4.291	96,3%	130	36	166	3,7%
Grand Total :	29.450	20.076	6.705	26.781	90,9%	2.001	666	2.667	9,1%
		75,0%	25,0%	100 %		75,0%	25,0%	100 %	

Groupes de catégories	Auteurs Total	luxembourgeois				non-luxembourgeois				nationalité non renseignée	
		résident	non-résident	total	%	résident	non-résident	total	%	total	%
Infractions contre les biens	5.689	1.766	125	1.891	33,2%	1.924	1.616	3.540	62,2%	258	4,5%
cambriolages	282	65	16	81	28,7%	82	111	193	68,4%	8	2,8%
vols liés aux véhicules	135	37	4	41	30,4%	33	52	85	63,0%	9	6,7%
autres vols	2.282	650	41	691	30,3%	818	699	1.517	66,5%	74	3,2%
affaires de vandalisme	1.474	617	37	654	44,4%	611	201	812	55,1%	8	0,5%
contrefaçons ou falsifications (documents d'identité exclus)	191	23	0	23	12,0%	71	86	157	82,2%	11	5,8%
autres infractions contre les biens	1.051	294	22	316	30,1%	208	392	600	57,1%	135	12,8%
vols avec violence*	276	80	5	85	30,8%	102	76	178	64,5%	13	4,7%
Infractions contre les personnes	13.320	5.302	168	5.470	41,1%	6.152	1.582	7.734	58,1%	116	0,9%
violences envers les personnes	6.434	2.492	83	2.575	40,0%	3.019	797	3.816	59,3%	43	0,7%
atteintes aux mœurs	344	130	9	139	40,4%	110	85	195	56,7%	10	2,9%
autres infractions contre les personnes	6.542	2.680	76	2.756	42,1%	3.023	700	3.723	56,9%	63	1,0%
Divers	10.441	3.717	298	4.015	38,5%	3.947	2.308	6.255	59,9%	171	1,6%
affaires drogues	5.451	2.446	232	2.678	49,1%	1.647	1.043	2.690	49,3%	83	1,5%
infr. contre la loi sur l'entrée et le séjour des étrangers	533	9	0	9	1,7%	143	354	497	93,2%	27	5,1%
autres infractions	4.457	1.262	66	1.328	29,8%	2.157	911	3.068	68,8%	61	1,4%
Grand Total :	29.450	10.785	591	11.376	38,6%	12.023	5.506	17.529	59,5%	545	1,9%
		94,8%	5,2%	100 %		68,6%	31,4%	100 %			

*Dans les vols avec violence sont aussi compris 2 inculpés pour vols de véhicules avec violence. Ils ne sont comptabilisés qu'une seule fois dans le total des infractions.

2.1.4.2 Les victimes

Groupes de catégories	Victimes Total	majeurs				mineurs (< 18)			
		masculin	féminin	total	%	masculin	féminin	total	%
Infractions contre les biens	21.279	11.375	8.707	20.082	94,4%	665	531	1.196	5,6%
cambriolages	3.883	2.262	1.588	3.850	99,2%	15	18	33	0,8%
vols liés aux véhicules	2.246	1.351	857	2.208	98,3%	23	15	38	1,7%
autres vols	8.576	3.861	3.847	7.708	89,9%	421	446	867	10,1%
affaires de vandalisme	4.090	2.469	1.555	4.024	98,4%	41	25	66	1,6%
contrefaçons ou falsifications (documents d'identité exclus)	116	73	43	116	100,0%	0	0	0	0,0%
autres infractions contre les biens	1.697	1.033	594	1.627	95,9%	59	11	70	4,1%
vols avec violence *	682	336	224	560	82,1%	106	16	122	17,9%
Infractions contre les personnes	12.369	5.951	5.193	11.144	90,1%	671	554	1.225	9,9%
violences envers les personnes	6.149	3.085	2.417	5.502	89,5%	377	270	647	10,5%
atteintes aux mœurs	329	56	151	207	62,9%	29	93	122	37,1%
autres infractions contre les personnes	5.891	2.810	2.625	5.435	92,3%	265	191	456	7,7%
Divers	1.728	853	663	1.516	87,7%	86	126	212	12,3%
affaires drogues	224	110	66	176	78,6%	12	36	48	21,4%
infractions contre la loi sur l'entrée et le séjour des étrangers	24	17	7	24	100,0%	0	0	0	0,0%
autres infractions	1.480	726	590	1.316	88,9%	74	90	164	11,1%
Grand Total:	35.376	18.179	14.563	32.742	92,6%	1.422	1.211	2.633	7,4%
		55,5%	44,5%	100 %		54,0%	46,0%	100 %	

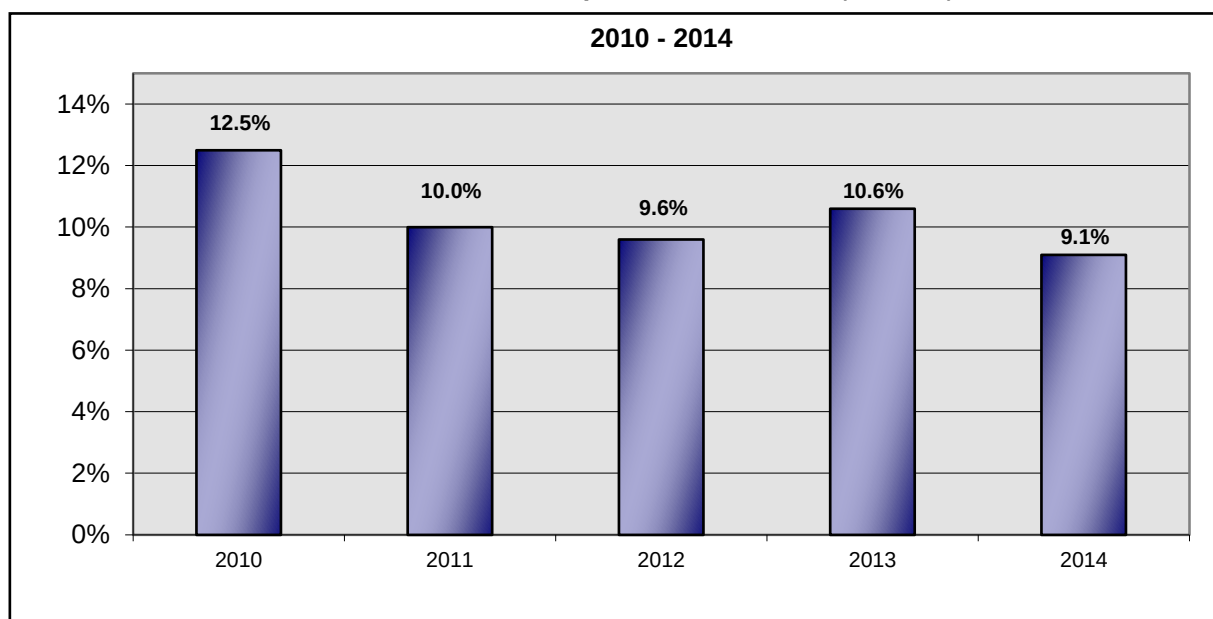
Groupes de catégories	Victimes Total	luxembourgeois				non-luxembourgeois				nationalité non renseignée	
		résident	non-résident	total	%	résident	non-résident	total	%	total	%
Infractions contre les biens	21.279	11.225	136	11.361	53,4%	7.990	1.889	9.879	46,4%	39	0,2%
cambriolages	3.883	2.386	18	2.404	61,9%	1.354	122	1.476	38,0%	3	0,1%
vols liés aux véhicules	2.246	1.095	15	1.110	49,4%	811	318	1.129	50,3%	7	0,3%
autres vols	8.576	4.259	59	4.318	50,3%	3.262	978	4.240	49,4%	18	0,2%
affaires de vandalisme	4.090	2.141	30	2.171	53,1%	1.656	257	1.913	46,8%	6	0,1%
contrefaçons ou falsifications (documents d'identité exclus)	116	45	0	45	38,8%	45	25	70	60,3%	1	0,9%
autres infractions contre les biens	1.697	990	9	999	58,9%	597	101	698	41,1%	0	0,0%
vols avec violence *	682	315	5	320	46,9%	268	90	358	52,5%	4	0,6%
Infractions contre les personnes	12.369	5.564	153	5.717	46,2%	5.475	1.121	6.596	53,3%	56	0,5%
violences envers les personnes	6.149	2.634	76	2.710	44,1%	2.741	671	3.412	55,5%	27	0,4%
atteintes aux mœurs	329	172	10	182	55,3%	116	29	145	44,1%	2	0,6%
autres infractions contre les personnes	5.891	2.758	67	2.825	48,0%	2.618	421	3.039	51,6%	27	0,5%
Divers	1.728	900	18	918	53,1%	665	142	807	46,7%	3	0,2%
affaires drogues	224	116	6	122	54,5%	66	35	101	45,1%	1	0,4%
infractions contre la loi sur l'entrée et le séjour des étrangers	24	6	0	6	25,0%	9	9	18	75,0%	0	0,0%
autres infractions	1.480	778	12	790	53,4%	590	98	688	46,5%	2	0,1%
Grand Total:	35.376	17.689	307	17.996	50,9%	14.130	3.152	17.282	48,9%	98	0,3%
		98,3%	1,7%	100 %		81,8%	18,2%	100 %			

*Dans les vols avec violence sont aussi compris 11 victimes de vols de véhicules avec violences. Ils ne sont comptabilisés qu'une seule fois dans le total des infractions.

2.1.5 La délinquance juvénile

Le chapitre suivant est entièrement consacré à l'analyse de la délinquance juvénile.

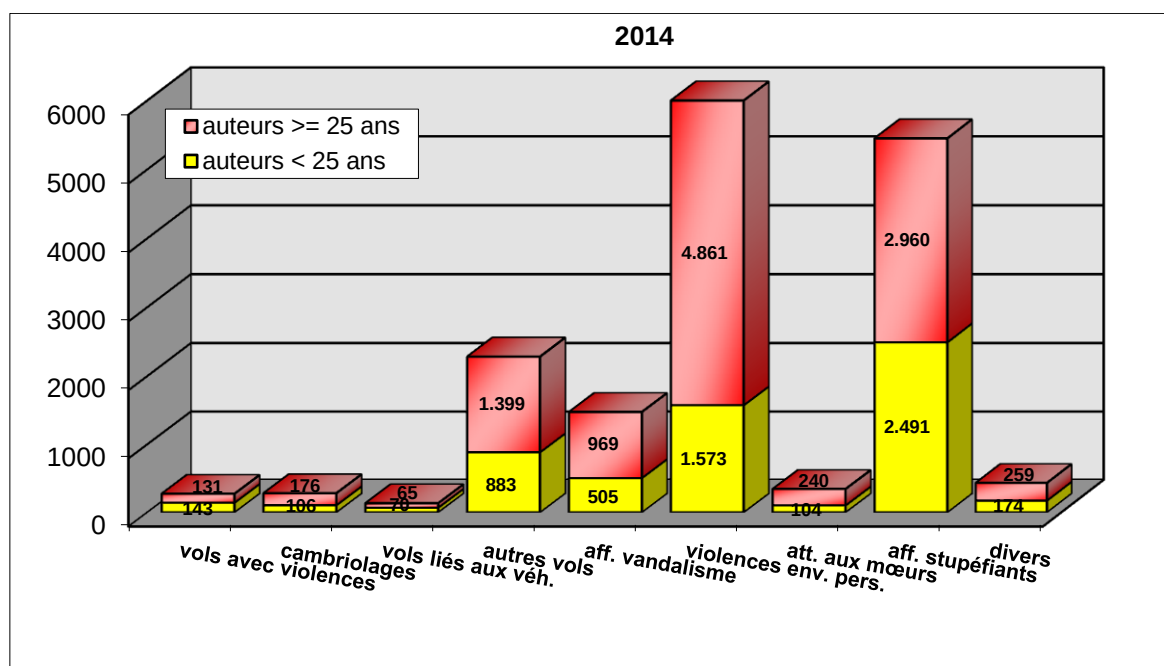
L'évolution de la délinquance des mineurs (<18 ans)



Le graphique ci-dessus montre le taux de pourcentage des auteurs mineurs (<18 ans) par rapport à tous les auteurs. Nous constatons un taux quasi stable depuis 2011. En 2014, ce taux a diminué de **1,5 %** par rapport à l'année précédente. En 2014, 2.667 auteurs sur un total de 29.450 personnes étaient des auteurs mineurs, ce qui équivaut à **9,1%**.

La délinquance juvénile par catégories d'infractions

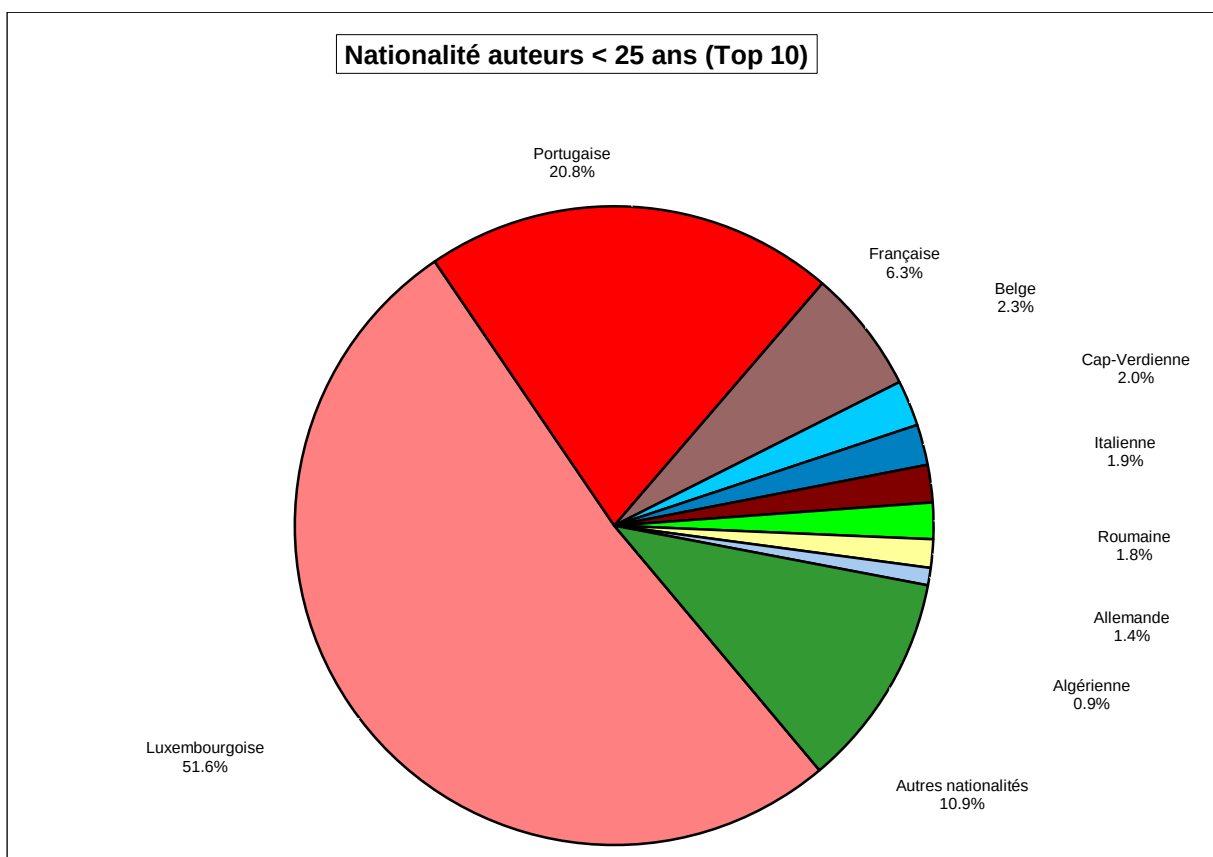
Pour l'analyse plus détaillée ci-dessous, le terme de juvénilité prend en considération les auteurs jusqu'à l'âge de 24 ans inclus (< 25). En outre, l'analyse se limite aux groupes d'infractions pertinentes en rapport avec la délinquance juvénile. Ainsi les catégories d'infractions, comme par exemple les infractions contre la loi sur l'entrée et le séjour des étrangers, d'escroquerie et délits financiers, colportage etc. n'y sont pas incluses. Le groupe d'infractions « divers » englobe les deux catégories d'infractions « armes prohibées » et « fausses alertes et fausses alertes à la bombe ».



	2010		2011		2012		2013		2014		Taux de variation 2013-2014
Groupes de catégories (avec tentatives)	auteurs < 25	% <25	auteurs < 25	% <25	auteurs < 25	% <25	auteurs < 25	% <25	auteurs < 25	% <25	
vols avec violence	116	64,1	139	58,4	125	49,8	141	59,9	143	52,2	+1,4%
cambrjolages	140	59,3	154	50,7	73	32,4	190	54,9	106	37,6	-44,2%
vols liés aux véhicules	97	56,4	68	51,1	54	40,9	85	42,1	70	51,9	-17,6%
autres vols	851	44,4	807	40,9	831	38,6	978	39,6	883	38,7	-9,7%
affaires de vandalisme	599	49,0	510	42,1	552	38,4	526	36,7	505	34,3	-4,0%
violences envers les personnes	1.242	32,0	1.432	29,3	1.543	27,3	1.594	27,9	1.573	24,4	-1,3%
atteintes aux mœurs	67	25,9	60	23,2	74	24,4	102	33,2	104	30,2	+2,0%
affaires de stupéfiants	1.850	52,7	2.087	52,6	1.898	52,3	2.224	53,3	2.491	45,7	+12,0%
divers	262	54,1	198	41,7	157	37,1	172	42,3	174	40,2	+1,2%
Total:	5.224	44,0	5.455	40,6	5.307	37,4	6.012	39,4	6.049	35,4	+0,6%

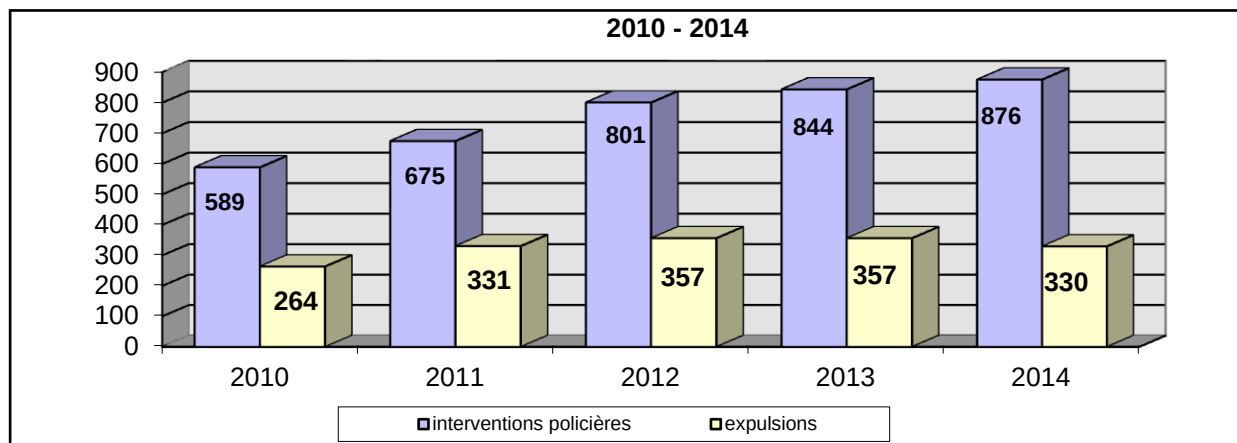
Par rapport à 2013, le taux global de pourcentage des auteurs de < 25 ans a baissé de 4,0 points (39,4 en 2013 à 35,4 en 2014). On constate que le nombre global des auteurs est stagnant, malgré une augmentation des contrôles ciblés dans ce domaine. Les pourcentages restent constants au fil des années.

La répartition des auteurs de < 25 ans par nationalité en 2014



2.1.6 La violence domestique

Les chiffres en matière de violence domestique se résument comme suit :



Ci-dessous le détail des infractions* constatées et connexes à l'infraction de violence domestique:

Groupes de catégories	infractions en 2014			
	total	accomplis	tentatives	%
Infractions contre les biens	93	91	2	5,5%
dégradations		66	0	3,9%
destructions		14	1	0,9%
vols simples		6	0	0,4%
vols avec violences et menaces		1	0	0,1%
autres infractions contre les biens (extorsion, abus de confiance)		2	1	0,2%
Infractions contre les personnes	1.461	1.443	18	86,9%
meurtres		0	17	1,0%
coups et blessures volontaires avec incapacité de travail		112	0	6,7%
coups et blessures volontaires sans incapacité de travail		748	0	44,5%
séquestrations		13	0	0,8%
coups et blessures involontaires		2	0	0,1%
viols		4	0	0,2%
attentats à la pudeur		2	0	0,1%
rébellions		3	0	0,2%
outrages à agents		7	0	0,4%
menaces		251	0	14,9%
diffamations/calomnies/injures		238	0	14,1%
protection de la jeunesse		49	0	2,9%
autres infractions contre les personnes		14	1	0,9%
Divers	123	122	1	7,3%
violations de domicile / après mesure d'expulsion		17	0	1,0%
armes prohibées		3	0	0,2%
saisies / perquisitions		47	0	2,8%
stupéfiants – détention – trafic - usage		11	0	0,7%
arrestations sur flagrant délit / mandat d'arrêt		26	0	1,6%
autres		23	1	1,4%
Total :	1.682	1.640	42	100%

Dans 17 cas une violation de domicile après la mesure d'expulsion a été constatée. Par ailleurs la Police Grand-Ducale a constaté 4 viols et 17 tentatives de meurtre.

* Une intervention dans le domaine de la violence domestique peut viser plusieurs infractions. En 2014 la Police Grand-Ducale a constaté 1.682 infractions pour 876 interventions.

2.2 Analyse statistique des documents

Le tableau ci-dessous reprend l'analyse quantitative de l'ensemble des documents administratifs, judiciaires et internationaux enregistré au courant de l'année 2014. Les chiffres sont issus de plusieurs logiciels tel que CORRES, IP, JDA, etc.

Documents judiciaires	dossiers	pièces
procès-verbaux des CP, CPI, CI et SC		48.558
procès-verbaux du SPJ et des 6 SREC		10.460
rapports judiciaires des SPJ et SREC		2.459
rapports judiciaires des CP, CPI, CI, SC adressés aux:		
Parquet	5.693	9.420
Parquet général	3.355	6.791
Juge d'Instruction	960	2.038
Autres rapports judiciaires	64	86
Total :	10.072	79.812
Documents administratifs	dossiers	pièces
correspondance interne	23.633	43.013
requêtes de particuliers	1.741	4.057
requêtes d'organes externes:		
Administrations communales	3.456	3.931
Ministère de la Justice	813	1.454
Ministère de la Santé et de la Sécurité Sociale	626	1.451
Ministère de l'Economie et du Commerce Extérieur	254	265
Ministère du Développement durable et des Infrastructures	313	390
Département des Travaux Publics		
Ministère du Développement durable et des Infrastructures	857	1.903
Département des Transports		
Ministère des Affaires Etrangères	293	472
Ministère de la Fonction publique et de la Réforme Administrative	48	76
Autres ministères	217	474
Autres	28	74
Total :	32.279	57.560
Documents internationaux	dossiers	pièces
Schengen, Interpol, Europol, Benelux, Frontex	13.822	41.466
CCPD demandes émises	8.205	8.205
CCPD demandes reçues	13.133	13.133
Total :	35.160	62.804
Grand Total:	77.511	200.176

3 Les activités policières

3.1 La police judiciaire

En 2014, le Service de Police Judiciaire (SPJ) a été confronté à des faits spectaculaires tels que « homejackings » d'une brutalité excessive, et braquages, notamment d'une station d'essence dans le sud du pays. L'année 2014 a également été marquée par un grand nombre d'arrestations et d'élucidation d'enquêtes, telle que l'attaque du centre de tri de la société G4S en 2013. Les investigations dans le domaine des incendies sont restées, avec 83 enquêtes, à un niveau très élevé.

La tendance des affaires de criminalité en col blanc, traitées par le département économique et financier du SPJ, a continué à augmenter. Une des raisons étant l'augmentation des faits criminels détectés et transmis pour enquête suite aux dénonciations de soupçons de blanchiment à la Cellule de Renseignement Financier par les professionnels du secteur financier. De plus, il semble que la crise économique ait poussé davantage de personnes à effectuer des dénonciations concernant des malversations en recourant à des lettres anonymes. L'année passée a également été marquée par une tendance haussière des enquêtes pour des faits d'escroquerie fiscale.

Afin de maîtriser le dénouement des affaires complexes en matière financière, le recrutement exceptionnel démarré en 2012/2013 suite aux recommandations du Groupe d'Action Financière (GAFI), a été continué en 2014.

Outre les affaires nationales, le nombre de commissions rogatoires internationales dans le domaine économique et financier adressées au Luxembourg a également augmenté. Ainsi, en 2014, plus de 465 demandes d'entraide en matière économique et financière ont été adressées pour exécution au département économique et financier par les autorités judiciaires.

Enfin, soulignons que le département économique et financier du SPJ a réalisé en 2014 des saisies d'avoirs criminels de plus de 200 millions d'euro.

En ce qui concerne le domaine de formation pour la police technique et nouvelles technologies, le SPJ est resté dépendant de partenaires étrangers, afin d'être à la hauteur des nouvelles méthodes et technologies. Vu le coût élevé des formations et le budget restreint pour ces cours, beaucoup de formations ont été dispensées en interne par des enquêteurs expérimentées.

Ce qui consolide leur importance est le recours presque systématique à leurs services par les autres sections du SPJ, que ce soit sur le plan de l'exploitation d'ordinateurs, de téléphones portables, de supports informatiques saisis ou que ce soit sur le plan de l'interception légale des télécommunications et du repérage de personnes en danger à la demande des autorités judiciaires.

La standardisation du travail des laboratoires de police scientifique au niveau européen, selon la norme ISO 17025, est en train d'être planifiée, entraînant une augmentation des espaces, un renforcement des effectifs et des changements organisationnels.

La charge de travail en ce qui concerne les banques de données « Prüm » augmentera considérablement dans un proche futur à cause de l'affiliation de plusieurs pays à l'échange de données génétiques.

3.2 La police administrative

3.2.1 La prévention

Les activités de prévention sont menées par du personnel spécialisé au niveau des circonscriptions régionales. Elles comprennent des séances d'information et des projets plus ciblés en partenariat entre autres avec des écoles, des maisons de jeunes, certains services communaux, etc.

À cette fin, la Police offre une multitude de programmes de sensibilisation dans des domaines aussi variés que les stupéfiants, la violence, les graffitis, les vols et les cambriolages. Des conférences adaptées à différents groupes cibles (jeunes, adolescents, adultes, personnes âgées) permettent de sensibiliser le public sur certains risques.

Ainsi, 400 séances de prévention en matière de stupéfiants, soit 895 heures, ont été dispensées à travers le Grand-Duché en 2014 (en 2013 : 837 hrs.), dans le quatrième cycle primaire, dans l'enseignement post-primaire et au profit d'autres groupes de personnes. En matière de prévention de la violence, le nombre d'heures s'élevait à 824 heures dispensées lors de 416 séances (en 2013 : 730 hrs.), réparties dans les écoles primaires, post-primaires et également au profit d'autres groupes de personnes (troisième âge, etc.).

La coordination des différentes activités, ainsi que l'organisation des campagnes nationales appartiennent à la Direction des Opérations et de la Prévention (DOP) de la Direction Générale (DG) et en particulier au Service de Prévention du Crime (SPC). Ce service constitue le point de contact pour toutes les institutions qui ont des besoins spécifiques en ce domaine (banques, services de gardiennage, commerces, etc.). Il offre également un conseil personnalisé aux particuliers qui désirent sécuriser leur domicile. En 2014, le SPC a effectué 332 (2013 : 165) visites à domicile et 28 particuliers ont visité l'exposition permanente à la Cité Policière Grand-Duc Henri. Quant aux projets spécifiques des différentes circonscriptions régionales, nous pouvons citer :

- la participation à différentes fêtes scolaires comprenant divers ateliers, comme celui des « Rauschbrillen » ;
- la sensibilisation des responsables communaux et scolaires dans le cadre de la menace « Amok » ;
- l'organisation de concours d'affiche dans les lycées ;
- l'élaboration d'une charte de bonne conduite en matière de tapage nocturne pour les exploitants de débits de boisson ;
- la sécurité en matière de la circulation routière est toujours un sujet :
 - installation et exploitation des appareils de mesurage anonymes « Viacount » afin de mieux cibler les contrôles ;
 - sensibilisation des chauffeurs face aux accidents avec du gibier ;
- la sécurisation du chemin d'école comme « Parkt net op eisem Wee » et l'extension du projet « Schulbusbegleiter » ;
- l'organisation du cours « confiance en soi » pour les personnes de tout âge ;
- l'organisation de conférences « courage civil » ;
- formation pour le personnel de HELP et « Hëllef doheem » concernant le phénomène « Enkeltrick ».

3.2.2 Les comités de prévention

33 réunions au niveau local et régional ont eu lieu en 2014 dans les différentes régions et communes du Luxembourg sur base du règlement grand-ducal modifié du 17 juillet 2000 portant création et fonctionnement d'un comité de prévention communal ou intercommunal.

3.2.3 Le VISUPOL

L'exploitation des 3 zones de sécurité A, C et D fut prolongée par règlement ministériel du 1^{er} octobre 2014 pour 1 an (publication au mémorial A n° 187). L'exploitation de la zone de sécurité D regroupant la « route d'Arlon » et le « Stade Josy Barthel » n'est mise en œuvre que de manière ponctuelle lors d'événements sportifs de grande envergure. La zone de sécurité B (Aldringen) fut abrogée pendant la durée des travaux de réaménagement du site dit « Centre Hamilius ».

3.2.4 Les opérations

3.2.4.1 Maintien de l'ordre

En 2014 la Police n'a pas déployé de dispositif de maintien d'ordre au niveau national. Toutefois un dispositif de maintien d'ordre a été mis en alerte lors de la manifestation des étudiants le 25 avril 2014.

3.2.4.2 Les courses

3.2.4.2.1 Les courses cyclistes

Moyennant des escortes de sécurité effectuées par l'Unité Centrale de Police de la Route (UCPR) et des postes de circulation mis en œuvre par les commissariats locaux, la Police a contribué au bon déroulement de 7 courses cyclistes de catégorie A (Skoda Tour de Luxembourg, Flèche du Sud, Championnats nationaux, etc.) et à 1 randonnée cycliste (Charly Gaul).

Plus de 3.600 heures de service ont été prestées afin de sécuriser les courses cyclistes, dont 51 à caractère plutôt local.

3.2.4.2.2 Les courses à pied

A l'instar des années précédentes, un grand dispositif a été mis en place le 31 mai 2014 à l'occasion de la 9^{ème} édition du Marathon ING à Luxembourg-Ville. Au total 56 courses à pied ont été encadrées par les polices locales ainsi que 8 duatlons/triathlons.

3.2.4.3 Les visites officielles et réunions internationales

En 2014, le Luxembourg a accueilli le président fédéral allemand en visite d'Etat du 03 au 05 novembre, le Premier ministre de la République portugaise en visite officielle le 22 octobre et le couple royal d'Espagne en date du 11 novembre.

La Police a également presté des escortes de circulation/sécurité, des services de sécurité/protection des lieux, de protection rapprochée et des postes d'honneur à l'occasion de 42 visites de travail (en 2013 : 66). Dans 16 cas, les hôtes étrangers ont bénéficié, selon une évaluation de la menace à leur rencontre, d'un dispositif de sécurité.

Les policiers de l'UGRM ont presté plus de 1.700 heures lors des services de sécurité et de protection au Centre de Conférences Kirchberg (CCK) organisés à l'occasion de 16 conseils de ministres répartis sur 20 jours.

3.2.4.4 La police de la circulation

3.2.4.4.1 Priorités

L'effort principal des contrôles routiers porte sur les domaines de la vitesse, de l'alcoolémie et d'autres défauts de comportement au volant (ceinture de sécurité, téléphone mobile, documents de bord, feux rouges, etc.). Ces priorités ont été déterminées d'un commun accord avec le Ministère du Développement Durable et des Infrastructures – Département des Transports.

3.2.4.4.2 Les campagnes nationales

A l'instar des années précédentes, la Police a effectué en 2014 des campagnes en matière de circulation routière, et ceci en collaboration avec le Ministère du Développement Durable et des Infrastructures et la Sécurité Routière.

Ces campagnes, couvrant aussi bien un caractère préventif que répressif, sont basées principalement sur :

- l'alcoolémie au volant durant la période de carnaval ;
- la sécurité des motocyclistes ;
- la vitesse excessive ;
- la rentrée des classes ;
- l'éclairage et les pneus ;
- l'usage au volant du téléphone portable, les feux rouges, les priorités, les documents de bord etc ;
- sécurité des piétons.

Ces campagnes sont mises sur pied en collaboration avec le Service Communication et Presse de la Direction Générale, qui veille notamment à :

- la sensibilisation de l'usager de la route par des messages via la presse au préalable et des rappels tout au long des campagnes ;
- la médiatisation concernant des actions communes avec la Sécurité Routière ;
- la rédaction des messages préventifs.

3.2.4.4.3 L'instruction routière

Au niveau national, une équipe de l'Unité Centrale de Police de la Route (UCPR) a organisé 84 séances de théâtre de Guignol pour les classes préscolaires. Les 3 fonctionnaires de cette unité ont presté 1.125 heures dans ce domaine et au total 3.747 élèves y ont participé en 2014.

Depuis 2011, toutes les circonscriptions régionales disposent d'un jardin de circulation.

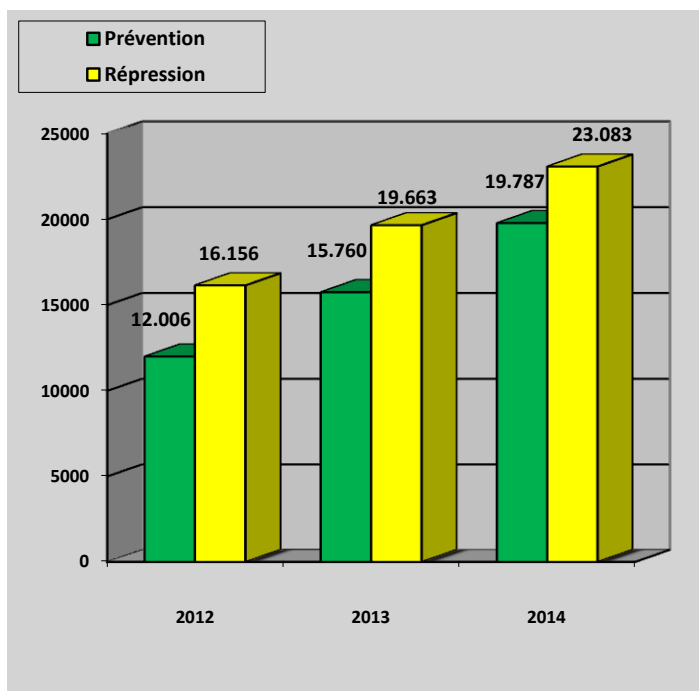
Le concept des jardins de circulation consiste à faire apprendre aux écoliers les règles de priorité du Code de la Route et de les sensibiliser aux dangers de la route.

Au cours de l'année 2014, les agents locaux « Instruction routière » ont presté 3.268 heures au profit des élèves de l'enseignement fondamental et 76 heures au profit des élèves de l'enseignement secondaire.

3.2.4.4.4 Les actions préventives et répressives

Pour lutter contre l'insécurité routière, la Police a mis en œuvre des actions préventives ainsi que des actions répressives. Les tableaux ci-après donnent un aperçu sur les différents contrôles effectués dans les domaines les plus marquants.

	2012	2013	2014	% en 2014
Vitesse	12 295	14 293	18 041	42.1%
Stationnement Illicite	2 582	3 539	3 712	8.7%
Papiers	2 347	3 414	5 525	12.9%
Ceinture Sécurité	1 513	2 232	2 303	5.4%
Eclairage	1 362	1 485	2 140	5.0%
Contrôle Ecole	1 590	2 012	2 123	5.0%
Gsm	1 381	1 469	1 654	3.9%
Autres	5 092	6 979	7 372	17.2%
Total:	28 162	35 423	42 870	100.0%



Année	2012	2013	2014
Prévention	12.006	15.760	19.787
Répression	16.156	19.663	23.083
Nbre des contrôles routiers	28.162	35.423	42.870

3.2.4.4.5 Les résultats

En 2014, la Police a retiré 2.199 permis de conduire (en 2013: 2.239) pour les motifs suivants:

- 1670 cas d'alcoolémie et d'ivresse au volant;
- 444 cas d'excès de vitesse;
- 85 cas autres (refus test).

Dans le cadre des contrôles systématiques d'alcoolémie, sur base de réquisitions délivrées par les Procureurs d'Etat, la Police a contrôlé au total 14.146 personnes (en 2013 : 15.545) au cours de 192 contrôles (en 2013 : 175). Le nombre de chauffeurs en infraction est en baisse : 446 (313 procès-verbaux et 128 avertissements taxés) en 2014 pour 545 en 2013.

3.2.4.5 La spatialisation des accidents

Au cours de l'année 2014, 947 coordonnées spatiales d'accidents de roulage avec lésion corporelle ont été enregistrées.

Les chiffres concernant les accidents, les blessés et les personnes tuées dans le cadre de la circulation routière sont exclusivement publiés par le STATEC.



Carte : Accidents de circulation avec blessés/décès.

3.2.5 Les missions de soutien

3.2.5.1 La Cour Grand-Ducale

La Police a effectué au profit de la Cour Grand-Ducale notamment les missions suivantes :

- protection des Maisons Grand-Ducales 24/24 heures ;
- 6 escortes d'honneur lors de remises de lettres de créance ;
- protection rapprochée lors de la Visite d'État en Pologne ;
- service d'escorte et service d'ordre et de sécurité lors de 121 déplacements officiels et/ou privés des membres de la Famille Grand-Ducale sur le territoire national.

Mis à part le service de sécurité presté lors du séjour annuel de la Famille Grand-Ducale à Cabasson (France), 8 déplacements de LLAARR à l'étranger ont été encadrés par une protection rapprochée de l'Unité Spéciale de la Police.

3.2.5.2 La Chambre des Députés et les tribunaux

La Police a presté 4.476 heures de service d'huissier à l'occasion de 1.111 audiences aux tribunaux de Luxembourg et 654 heures lors des 150 audiences aux tribunaux de Diekirch.

Il y a eu également 1.148 heures de service huissier qui ont été prestées lors des 47 audiences à la Chambre des Députés.

3.2.5.3 Le transport de détenus / de fonds

Le nombre de transports et de garde de personnes, respectivement d'escortes d'objets sensibles est détaillé comme suit :

Type de mission	Nombre 2013	Nombre 2014	Heures prestées 2013	Heures prestées 2014
Transports de détenus	4.600	5.269	30.659	31.138
Garde de détenus	79	136	9.118	8.407
Escortes de transports de fonds	/	7	/	41
Escortes de transports d'œuvres d'art	/	2	/	8
Escortes militaires	/	3	/	18

Au total, près de 40.000 heures ont été prestées presque exclusivement par l'Unité de Garde et de Réserve Mobile lors de ces services. Le transfert et l'extraction des détenus condamnés de manière définitive sont compris dans ces chiffres.

3.2.5.4 Les points sensibles

Pas moins de 18.000 heures de service ont été prestées lors des patrouilles PUMA, dont la mission principale constitue un contrôle 24/24hrs de points sensibles comme les ministères, les ambassades et les institutions européennes.

3.2.5.5 L'hélicoptère de police

L'hélicoptère de police a effectué au total 640 heures de vol à l'occasion de 877 missions aériennes, dont 450 heures de patrouilles préventives sur l'ensemble du territoire (389 vols) et 190 heures de vol en missions (376 missions, 225 vols). 24 heures de vol étaient utilisées pour l'entraînement des équipages, dont 6 heures au profit de l'Armée luxembourgeoise dans le cadre de ses missions KFOR.

Les missions principales de l'année écoulée ont été les suivantes:

- appui tactique :
 - des unités au sol : 23 missions ;
 - lors d'accidents ou sinistres : 10 missions ;
 - surveillance et escortes : 115 missions ;
- missions photo/vidéo : 36 missions ;
- recherches de suspects / de véhicules : 67 missions ;
- recherches de personnes disparues : 37 missions ;
- surveillances circulation : 15 missions ;
- ordre public : 16 missions.

Lors des vols de recherches (65 hrs de vol), 6 suspects et 3 personnes disparues ont été localisés ainsi que 4 véhicules recherchés ont été retrouvés directement par les équipages de l'hélicoptère. L'hélicoptère de police était également impliqué lors de 2 poursuites de véhicules signalisés.

3.2.5.6 Les maîtres-chiens

En 2014, les maîtres-chiens ont effectué les missions suivantes :

Type de mission	Nombre	Heures prestées
Recherche de malfaiteurs / personnes disparues	79	236
Patrouilles à pied	1.576	1.576
Patrouilles en véhicules	387	1.161
Protection des lieux	65	669
Recherches drogues chiens actifs	75	214
Recherches drogues chiens passifs	30	178
Recherches explosifs	60	280
Recherches lieu d'incendie	17	62
Manifestations et démonstrations	3	116
Démonstration au grand public	7	130
Interception d'animaux errants	15	25
Formation et entraînement		2.530 (dont 1.240 à l'étranger)

Lors des différentes missions, 2.380 gr de marihuana, 127 gr de haschisch, 153 gr d'héroïne, 1.061 gr de cocaïne ont été trouvés.

3.2.5.7 La police des étrangers

Depuis l'entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2008 de la nouvelle loi sur la libre circulation des personnes et l'immigration, les chiffres en matière de police des étrangers se présentent comme suit pour l'année 2014 :

- 1.091 demandes d'asile ont été enregistrées ;
- 549 mesures de placement ont été prononcées, dont 376 mesures de placement n°1 ;
- 6 personnes ont été refoulées, dont 2 avec une escorte de la Police ;
- 143 personnes ont été rapatriées (= 55 dossiers), dont 42 rapatriements avec une escorte de la Police.

Dans le cadre des « Transferts Dublin » et « Reprises Dublin »:

- 170 personnes ont été refoulées (= 133 transferts Dublin), dont 93 transferts Dublin avec une escorte de la Police ;
- 51 personnes ont été retournées au Grand-Duché.

En 2014, 880 personnes ont fait l'objet d'une saisie au système EURODAC, dont 255 enregistrements ont été confirmés en tant que saisie déjà appliquée par un autre Etat membre.

4 La communication

4.1 La presse

La permanence du Service Communication et Presse (SCP) a été sollicitée à plus de 235 reprises en dehors des heures de bureau. En cas de nécessité, les fonctionnaires se déplacent sur les lieux de l'incident pour y encadrer les reporters dépêchés sur place. Les bulletins d'actualité quotidiens à l'attention des journalistes continuent à être actualisés et publiés au moins trois fois par jour, weekends et jours fériés inclus. Par ailleurs, en 2014, le service a répondu à 135 demandes d'interviews. Le SCP offre une disponibilité 24/7 sur toute l'année et reste en contact permanent avec les médias.

4.2 L'Internet et les médias sociaux

Le portail web www.police.lu est une autre plaque tournante de la communication policière externe et directe. Le nombre de visites reste à un niveau considérable avec en moyenne plus de 77.000 présences mensuelles. En janvier 2014 quelque 97.000 internautes avaient visité le site web de la Police qui connaît pour toute l'année 960.000 consultations. Le commissariat virtuel connaît une utilisation stable qui tourne autour de 30.000 demandes de contact des citoyens par an. L'événement ayant généré le plus de messages électroniques transmises via le portail web était l'incident chez la société TWINERG. La Police Grand-Ducale avait proposé de collecter les déclarations de dommage des citoyens via son adresse email de contact, afin de pouvoir transmettre les messages à la société concernée.

Facebook n'arrête pas de cumuler des fans, au nombre de 24.000 (2013) viennent de s'ajouter en 2014 quelque 4.000 *likes* pour dépasser les 28.000 *likes* sur le site facebook de la Police.

Depuis le lancement du compte Twitter en octobre 2011, 6.200 suiveurs (hausse de 700) se sont enregistrés pour lire quelque 1.900 tweets émis par la Police.

L'application « smartphone » de la Police (IOS et Android) est désormais abonnée par près de 29.300 intéressés, contre 26.500 l'an dernier.

Par ailleurs la Police accompagne, en complément des canaux d'information traditionnels, les usagers de la route et la population en général, notamment via Twitter, lors de perturbations majeures du trafic ou lors d'événements d'envergure.

4.3 Les relations publiques

Le Service Communication et Presse a maintenu sa présence lors des rendez-vous traditionnels avec le grand-public qui sont e.a. : le Job Dag en collaboration avec RTL, la foire des étudiants, la campagne de recrutement. Régulièrement des groupes de visiteurs (lycées, écoles,...) sont accueillis par le SCP et encadrés lors de leurs séjours au sein ses différents services de la Direction Générale et des unités diverses du Corps. Lors de la journée de l'information à Diekirch ainsi que lors de la

journée familiale auprès de la Cité Policière Grand-Duc Henri à Kalchesbréck, le SCP jouait son rôle d'organisateur et de coordinateur logistique.

4.4 La communication interne

L'Intranet, toujours fréquenté avec diligence par la totalité du personnel de la Police, reste la plaque tournante de la communication interne. Le site a connu quelques adaptations, des premiers essais de diffusion d'un message vidéo, accessible par l'ensemble des membres du Corps ont été fructueux. Le service constate une demande croissante de production de vidéos, illustrant des procédures et des savoir-faire dans un contexte policier. Un premier document feuilletable en ligne a été réalisé sur Intranet.

L'Intranet est devenu la plateforme de diffusion et d'échange d'informations, notes et procédures internes. Notamment au niveau des recherches et enquêtes criminelles, l'Intranet se présente comme un outil fiable et rapide afin d'échanger rapidement des données, textes et photos et de faire un appel de collaboration à l'ensemble du personnel. L'Intranet informe sur beaucoup de facettes du Corps, à côté du volet policier, le site interne réserve des pages entières aux médias, aux informations générales et laisse un espace pour des informations sur les domaines tels que loisirs, sports et annonces privées.

Le journal d'entreprise Polinfo n'a pas été produit en 2014 pour des raisons d'organisation interne et réapparaîtra probablement sous un format modifié en 2015.

4.5 La collaboration avec d'autres administrations

En 2014, le SCP avait renforcé à 3 reprises l'équipe du Service Information et Presse (SIP) du gouvernement afin d'assurer l'encadrement des journalistes nationaux et internationaux. Ceci était le cas notamment à l'occasion de la visite officielle au Luxembourg du Premier ministre de la République portugaise, du président de la république fédérale de l'Allemagne et de la visite du couple royal d'Espagne.

4.6 La production audiovisuelle

La tendance vers les images vidéo s'est confirmée lors de l'année passée ; un trend qui n'est pas passé inaperçu au niveau du SCP. En 2014, quelque 70 clips et reportages ont été réalisés pour être diffusés lors de 11 émissions « Police-TV » et 1 émission « Police-Magazine ». 1 production pour un partenaire externe et 4 reconstitutions sur demande du parquet ont été produits en dehors du contexte purement policier. Quelque 2.500 heures de travail ont été investies pendant toute l'année par la cellule audio-visuelle du service.

5 La coopération policière

5.1 L'Union européenne – Espace de liberté, de sécurité et de justice

5.1.1 Mise en œuvre de la stratégie de sécurité intérieure de l'Union européenne

Etant donné que la sécurité et la protection des citoyens revêtent une grande importance pour l'Union européenne, la stratégie de sécurité intérieure ayant couvert la période de 2009-2015, pour laquelle la mise en œuvre fut évaluée dans trois rapports (3 rapports ont été établis par la Commission européenne sur la mise en œuvre de la stratégie de sécurité de l'Union: 2 rapports intermédiaires en 2011 et 2013 et un rapport final en 2014), sera remplacée par une nouvelle stratégie pour la période référence 2015-2020. Ces trois rapports décrivent l'évolution des défis dans le domaine de la sécurité et préconisent une prise en compte de ces défis dans la nouvelle stratégie de sécurité intérieure. Cette nouvelle stratégie est actuellement en préparation et de larges consultations, déjà annoncées dans le rapport d'activité 2013, ont débuté en mi 2014 et sont toujours en cours. L'ensemble des Etats membres et plus particulièrement la présidence lettonne actuelle et la présidence luxembourgeoise entrante seront particulièrement mises à contribution par la Commission dans cet exercice de redéfinition des objectifs stratégiques de l'Union. Pour l'heure, il est constaté qu'il y a une véritable continuité entre la stratégie adoptée par le Conseil européen lors de sa réunion de mars 2010 et la nouvelle stratégie prévue pour la période 2015-2020. Ainsi, les cinq objectifs stratégiques du cycle précédent devraient être maintenus, à savoir :

- démanteler des réseaux criminels internationaux qui menacent notre société ;
- la prévention du terrorisme et la lutte contre la radicalisation et le recrutement de terroristes (avec un focus tout particulier sur le phénomène des combattants étrangers) ;

- l'accroissement du niveau de sécurité des citoyens et des entreprises dans le cyberspace ;
- le renforcement de la sécurité par la gestion des frontières ;
- l'accroissement de la résilience de l'Europe aux crises et aux catastrophes.

A côté de ces objectifs, d'autres sujets émergents, d'actualité et de première importance pourront se voir hisser au statut d'objectif stratégique par le Conseil.

5.1.2 Clause de solidarité

La clause de solidarité qui fut instaurée par l'article 222, paragraphe 3, du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne prévoit de façon générique que l'Union et ses Etats membres agissent conjointement dans un esprit de solidarité si un Etat membre est l'objet d'une attaque terroriste ou la victime d'une catastrophe naturelle ou d'origine humaine. La clause s'applique en cas d'attaques terroristes ou de catastrophes sur le territoire de l'Union. L'initiative d'invoquer la clause de solidarité part de l'Etat membre concerné qui constate, après avoir exploité les possibilités offertes par les moyens et les instruments existants au niveau national, que la situation dépasse manifestement les capacités de réaction dont il dispose.

En date du 24 juin 2014, suite aux nombreuses réunions de négociations qui ont eu lieu courant 2013 et début 2014 sous la présidence grecque, le Conseil a adopté une décision concernant les règles et les procédures pour la mise en œuvre par l'Union de la clause de solidarité. Tout en s'appuyant sur les structures et instruments existants, la décision adoptée prévoit la coopération étroite de tous les acteurs concernés au niveau des Etats membres et de l'UE, qui uniront leurs efforts pour apporter une réponse rapide, efficace et cohérente à une situation de crise d'envergure qui frappe un ou plusieurs Etats membres. L'Union mobilisera tous les instruments à sa disposition. La Commission et le Haut Représentant, avec l'assistance du Service européen pour l'action extérieure, recenseront en particulier l'ensemble des instruments et des capacités de l'Union qui peuvent contribuer au mieux à la réaction face à la crise, et prendront toutes les dispositions nécessaires dans le cadre de leurs compétences. La décision prévoit également l'activation immédiate du dispositif intégré de l'UE pour une réaction au niveau politique dans les situations de crise (IPCR), mécanisme approuvé par le Conseil le 25 juin 2013. Cela permettra l'intervention rapide des autorités politiques dans toute l'UE afin que le Conseil exerce la direction stratégique de la réaction de l'Union et prenne les mesures appropriées dans l'intérêt de l'Etat membre concerné. Les modalités pratiques de l'IPCR sont en cours de négociation au sein du Conseil.

5.1.3 Le cycle politique pour la lutte contre la grande criminalité internationale organisée

En octobre 2010 le comité permanent de coopération opérationnelle en matière de sécurité intérieure (COSI) a décidé d'établir un cycle politique de l'UE pour lutter contre la grande criminalité internationale organisée, en s'appuyant sur une coopération efficace entre les Etats membres, les institutions et agences de l'UE. Il a également défini les différentes étapes, au nombre de quatre, nécessaires à la mise en œuvre complète d'un tel cycle.

Ces étapes se lisent comme suit :

- élaboration de la politique sur base de l'évaluation de la menace que représente la grande criminalité organisée dans l'Union (analyse SOCTA d'Europol);
- décision du Conseil sur un nombre restreint de priorités dans la lutte contre la grande criminalité organisée. Pour chacune de ces priorités un plan stratégique pluriannuel avec une approche pluridisciplinaire est établi ;
- mise en œuvre et suivi des plans d'action opérationnels annuels s'inspirant directement des objectifs stratégiques ;
- au terme du cycle, une évaluation approfondie du cycle est faite servant de base au cycle suivant.

Les priorités du cycle politique 2014-2017 sont au nombre de neuf. La deuxième de ces neuf priorités concerne la lutte contre la traite des êtres humains, priorité dans laquelle le Luxembourg a décidé de s'engager à la mesure de ces moyens. Plus récemment, début 2015, le Luxembourg a décidé de s'engager également dans une autre priorité du cycle politique, à savoir celle qui vise la lutte contre le trafic d'armes à feu. En 2014, le COSI a continué de suivre de près l'efficacité des plans d'action opérationnels sur les objectifs stratégiques.

Il est intéressant de signaler qu'après chaque trio présidence, la Commission transmet au Conseil et au Parlement un rapport relatif aux progrès réalisés dans la mise en œuvre du cycle politique. Un troisième rapport, couvrant la période de janvier 2013 à juin 2014, fut transmis en date du 02 septembre 2014. Un quatrième rapport, reprenant la période juillet 2014 - décembre 2015 (incluant la période de la présidence luxembourgeoise), sera donc attendu pour début 2016. Il est à noter que le représentant du COSI est invité par la Chambre des Députés après la transmission de chaque rapport pour en discuter en commission parlementaire.

5.1.4 L'Office européen de police (EUROPOL)

L'Office européen de police, qui était initialement un organe intergouvernemental, est devenu une agence de l'Union européenne financée par le budget de l'Union comme suite au Traité de Lisbonne. L'article 88 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne prévoit qu'EUROPOL est régi par un règlement adopté conformément à la procédure législative ordinaire. Il exige également la fixation par les co-législateurs (Conseil et Parlement européen), des modalités de contrôle des activités d'EUROPOL par le Parlement européen en association avec les parlements nationaux. Afin d'atteindre les objectifs du programme de Stockholm, il est impératif de faire d'EUROPOL « le centre névralgique de l'échange d'informations entre les services répressifs des Etats membres », d'assurer à EUROPOL un régime solide de protection des données et d'améliorer sa gouvernance.

Dans le cadre de l'adaptation du cadre juridique d'EUROPOL au traité de Lisbonne, les négociations ont débuté au sein du groupe de travail « Application de la loi » en juin 2013. Plusieurs réunions de négociations ont suivi en 2013 pour finalement aboutir en juin 2014, lors du Conseil, à une approche générale afin de permettre au dossier d'atteindre le stade initial du trilogue avec le Parlement. Deux trilogues ont eu lieu fin 2014 ainsi qu'une réunion technique et les négociations vont se poursuivre en 2015. (Le trilogue est la phase de négociation du texte législatif entre le Parlement européen, le Conseil et la Commission européenne. Donc, ces trois institutions se sont déjà rencontrées à 2 reprises pour négocier le texte du nouveau règlement Europol.)

5.1.5 Le Collège européen de police

Le Collège européen de police (CEPOL) fut créé, en vertu d'une décision du Conseil adoptée en 2005, en tant qu'agence de l'Union européenne chargée des activités relatives à la formation des agents de services répressifs. Une proposition de la Commission a été faite en juillet 2014 apportant un changement approfondi au contenu de la décision adoptée en 2005. Cette proposition législative est négociée dans le cadre du groupe de travail « Application de la loi » (LEWP). Le but affiché de la proposition de la Commission est d'introduire une nouvelle approche de formation s'adressant à tous les niveaux policiers, en phase avec l'évolution des priorités opérationnelles de la coopération des services répressifs. Les principaux changements apportés sont les suivants :

- alors que jusqu'ici les formations dispensées par le CEPOL ne s'adressaient qu'aux niveaux des cadres et dirigeants des services de police, le CEPOL s'adressera dorénavant à tous les niveaux et concerneront maintenant aussi les autres acteurs des services répressifs (non uniquement les policiers) comme par exemple les services des douanes ;
- la gouvernance de l'agence sera remaniée avec une présence de la Commission dans le conseil d'administration (avec droit de vote) ;
- le système actuel des points de contact nationaux CEPOL (National contact points) serait transformé en unités nationales CEPOL (National units) ;
- le conseil d'administration sera conseillé par un comité scientifique pour la formation ;
- le rôle du CEPOL dans la recherche va être accru.

5.1.6 Terrorisme : le phénomène des 'Foreign Fighters' (combattants étrangers)

Le phénomène des combattants terroristes étrangers n'est pas nouveau puisqu'il remonte aux années 2000. Ceci dit, le phénomène a véritablement gagné en ampleur pour prendre une dimension jugée préoccupante, même s'il est difficile de tabler sur des chiffres précis. Dans l'Union, un nombre croissant d'individus ressortissant de l'Union se rend dans les zones de conflit pour y combattre aux côtés des groupes terroristes. Lorsqu'ils retournent ensuite dans leur pays d'origine, certains peuvent avoir l'intention de commettre des attentats contre leurs concitoyens. Ainsi, la menace que représentent les combattants terroristes étrangers peut se porter sur toutes les régions et tous les Etats Membres, de sorte que toute l'Union est directement concernée.

Durant l'année 2014, le Conseil s'est penché de façon intensive sur le phénomène des combattants étrangers. En août 2014, le Conseil européen a déclaré que la montée de l'Etat islamique en Iraq et au Levant (EiIL) constituait une grave menace pour la sécurité européenne et qu'une action résolue était nécessaire pour endiguer l'afflux de combattants étrangers quittant l'Europe.

Au cours de réunions qui se sont tenues en octobre 2014, et sur base des lignes directrices recommandées par le coordinateur anti-terroriste, le Conseil a longuement discuté le sujet des combattants étrangers. De l'ensemble des discussions est né un document reprenant un certain nombre de mesures à prendre au niveau des institutions, agences et organes européens, mais également au niveau des Etats-Membres. En application de ces mesures concrétisées sous forme de quatre objectifs :

- Prevention of radicalisation
- Detection of suspicious travel

- Investigation and prosecution
- Cooperation with third countries,

19 actions furent finalement proposées (la feuille de route de l'Union dans la lutte contre les combattants étrangers) par le Coordinateur de l'UE pour la lutte contre le terrorisme dans un document publié le 14 octobre 2014. Le reste de l'année a été consacré au suivi de cette feuille de route et ce même suivi continuera tout au long de l'année 2015.

5.1.7 Le dossier PNR (Passenger Name Records)

Le dossier PNR, projet qui fut représenté en février 2011 par la Commission en réponse au programme de Stockholm, a repris toute son actualité avec la montée en puissance du phénomène des combattants étrangers, alors que les discussions sont figées au niveau du Parlement européen depuis 2013. Les données PNR sont des informations non vérifiées communiquées par les passagers et recueillies par les transporteurs lors de la réservation et de la procédure d'enregistrement (par exemple, les dates de voyage, l'itinéraire, les coordonnées du passager, les informations relatives aux billets, l'adresse et les numéros de téléphone ou encore les informations relatives au paiement etc.) qui sont introduites et conservées dans le système de réservation et de contrôle des transporteurs aériens pour leur propre usage commercial.

Au cours de l'année 2014 et comme suite à la montée en puissance du phénomène des combattants étrangers, le Conseil ainsi que la Commission ont lancé un appel au Parlement européen afin que ce dernier lève le blocage sur le dossier afin de permettre la poursuite des discussions dans le but d'adopter rapidement la directive précitée.

Certains facteurs qui devraient par la suite influencer les négociations futures sur le projet de directive sont les suivants :

- L'Arrêt rétention des données d'avril 2014, invalide la directive sur la rétention de masse de données télécom et pose la question de la protection des données. Cet Arrêt donne un nouveau coup de frein aux discussions,
- En novembre 2014, le Parlement européen vote une résolution qui demande un avis juridique à la Cour de Justice concernant le projet d'accord PNR avec le Canada quant à savoir si le projet d'accord respecte le Traité (droits fondamentaux, protection des données, vie privée).

Il est probable que les discussions sur la directive PNR européen soient relancées au courant de l'année 2015.

5.2 La participation luxembourgeoise aux opérations de coopération policière européennes

5.2.1 Les opérations pour le maintien de la paix

En 2014, 3 policiers ont participé à la mission de monitoring de l'Union Européenne en Géorgie (EUMM) et 2 fonctionnaires à la mission EULEX Kosovo.

Depuis septembre 2014 un membre du cadre civil de la Police Grand-Ducale prend part à la mission EUAM Ukraine, un membre du cadre inspecteur à la mission EUCAP Sahel Niger depuis octobre 2014 et un membre du cadre supérieur à la mission EUCAP Sahel Mali depuis novembre 2014.

5.2.2 Les missions FRONTEX

Avec une seule frontière extérieure de l'Espace Schengen, qui n'est pas soumise à une pression migratoire spécifique, le Luxembourg contribue à l'effort commun de contrôle des frontières extérieures de l'Union européenne en s'engageant très fortement dans la solidarité européenne par le biais de ses participations répétées aux opérations menées par l'Agence FRONTEX, tant aux frontières maritimes qu'aux frontières aériennes et terrestres. En 2014, le Luxembourg n'a cependant participé à aucune des opérations de FRONTEX conduites aux frontières aériennes et aux frontières terrestres.

Participations aux	Nombre de missions	Durée totale	Total participants
Opérations	0	0	0
Management	8	20	8
Groupes de travail	14	56	14
Formations	6	50	8
Total :	28	126	30

D'autre part, la Police Grand-Ducale a participé à plusieurs séminaires et conférences organisés par l'Agence FRONTEX dans des domaines comme la biométrie et les nouvelles évolutions en matière de

contrôle frontalier. Il s'y ajoute que la Police établit mensuellement des fichiers statistiques et des analyses dans le cadre du projet FRAN d'analyse des risques.

Actuellement le Luxembourg s'est engagé à mettre à disposition de FRONTEX en cas de besoin divers équipements techniques dans le domaine de la vérification des documents de voyage.

5.2.3 Le traité Benelux / Hazeldonk

Dans le cadre du traité Benelux, 40 actions et/ou demandes d'entraide policière ont été réalisées dans des domaines aussi divers tels le maintien de l'ordre, demandes de chiens de pistage/drogues ou lors de dispositifs opérationnels spéciaux (départs en vacances, contrôles lors de jours fériés...).

Plusieurs de ces actions ont été effectuées mensuellement, et/ou ont été combinées avec les opérations susmentionnées :

- 10 missions de protection rapprochée ont été effectuées dans le cadre Benelux,
- 4 actions Hazeldonk dans le domaine du narcotourisme et du trafic de stupéfiants entre les pays du BENELUX et la France ont eu lieu.

Résultats Hazeldonk 2014	Luxembourg
voitures contrôlées	463
personnes contrôlées	603
personnes arrêtées	3
saisie héroïne	282,7 gr
saisie cocaïne	35 gr
saisie marijuana/haschisch	760,6 gr
personnes en possession de drogues	30
personnes sous influence de drogues	3

5.2.4 Le Traité de Prüm

Dans le cadre du Traité de Prüm, 34 actions communes ont été réalisées soit sur initiative de nos voisins soit sur initiative de la Police Grand-Ducale. A part quelques contrôles communs en matière de circulation routière (Schwerlasttransporte, Abfallkontrolle, Bus&Truck Kontrolle...), la majeure partie des actions consistait en une présence policière par des patrouilles mixtes lors de grandes organisations publiques telles que : F1 à Spa/Francorchamps, Marathon ING à Luxembourg, concert de musique techno « Nature One », diverses fêtes populaires et Fêtes du Vin, ou encore les marchés de Noël.

Accès réciproque aux bases de données :

- Base de données ADN :

Nombre total de profils insérés dans la banque de données au 01.01.2015 :

ADN condamnés	1.970
ADN criminalistique	3.035
ADN criminalistique personnes	127
ADN criminalistique traces	2.898
ADN criminalistique traces non identifiées	2.170
ADN criminalistique traces identifiées	728

Comparaisons (mises en correspondance) (01.01.2014 – 01.01.2015) :

2.160 de comparaisons nationales: (profils d'ADN luxembourgeois comparés au contenu de la base de données luxembourgeoise)

Nombre de comparaisons automatisées internationales dans le cadre du Traité de Prüm :

Type de correspondance	DE	AT	NL	SI	ES	FR	SK	Total
Requête Art.3	185.016	11.359	27.792	3.491	55.450	1.628	11.855	296.591
Requête Art.4	1.169	8.637	1.169	1.169	1.169	682.743	1.169	697.225
Personne - Personne	28	11	1	0	7	137	1	185
Trace - Trace	64	29	19	0	15	33	0	160
Trace - Personne Personne - Trace	89	24	12	0	20	178	5	328

Les requêtes se référant à l'article 3 du Traité de Prüm consistent en une consultation automatisée des profils ADN contenus dans les bases de pays partenaires. L'article 4 autorise la comparaison de traces ADN avec des profils indexés.

Résultats positifs des comparaisons entre simples profils ADN (01.01.2014 – 01.01.2015) :

Concordances nationales	1.606
Personne-Personne	4
Personne-Trace	189
Trace-Trace	1.413

- Base de données d'empreintes digitales :

L'article 9 du Traité de Prüm prévoit la possibilité pour les Etats signataires à comparer des empreintes et traces dactylographiques.

Demandes entrantes (01.01.2014-01.01.2015) : 11.855 comparaisons effectuées

Demandes sortantes : 1.698 à destination de 12 pays

5.2.5 Le Centre de coopération policière et douanière

En 2014, le bureau luxembourgeois du Centre de coopération policière et douanière (CCPD) a enregistré 8.205 demandes (en 2013 : 8.145) introduites par les autorités suivantes :

Demandes introduites par :	2013	2014
Police	6.897	6.744
Parquet	910	979
Ministères	215	186
Douanes et accises	72	244
Tribunaux d'arrondissement	51	52
Total :	8.145	8.205

La délégation luxembourgeoise a produit 8.205 demandes dont certaines ont été envoyées à plusieurs pays.

Demandes envoyées :	2013	2014
Allemagne	2.957	3.030
Belgique	3.183	3.228
France	5.696	5.414
Total :	11.836	11.672

Le bureau luxembourgeois a fourni 13.133 réponses en 2014 (en 2013 : 20.543).

Cette baisse d'approximativement 35% en volume des demandes s'explique en grande partie par une forte diminution des demandes françaises en matière de trafic de véhicules (demandes des préfectures en vue de l'immatriculation des véhicules - 2.304 en 2013 et 212 en 2014) ainsi que des demandes belges d'identification de propriétaires de véhicules ayant commis des infractions au code de la route (8.110 en 2013 et 2.913 en 2014) et des demandes françaises (677 en 2013 et 169 en 2014). Les pays partenaires recourent de plus en plus à des moyens de consultation automatisés.

De ces 13.133 demandes reçues, 3.133 concernaient l'identification de propriétaires de véhicules ayant commis des infractions au code de la route et se répartissaient comme suit :

Demandes reçues (Code de la route)	2013	2014
Allemagne	26	49
Belgique	8.110	2.913
France	677	169
Total :	8.813	3.133

Le nombre de demandes d'identification de propriétaires de véhicule ayant commis des infractions au code de la route est en constante diminution et devrait disparaître petit à petit suite à l'application de la directive 2011/82/UE du Parlement européen et du Conseil du 25 octobre 2011 facilitant l'échange transfrontalier d'informations concernant les infractions en matière de sécurité routière.

Ne sont pas incluses les identifications automatisées dans le cadre des demandes introduites par le Centre de transmission de Rennes pour les radars automatiques dans les départements Moselle et Meurthe et Moselle (**31.957 en 2014 contre 23.298 demandes enregistrées en 2013**) sur base de l'accord quadri-partite du 24 octobre 2008 ratifié par la loi du 28 avril 2014.

5.2.6 Schengen

Dans le cadre de la coopération prévue par les accords de SCHENGEN, il faut distinguer entre la coopération opérationnelle prévue par les articles 39, 40, 41 et 46 de la Convention d'application de SCHENGEN et les données informatiques fournies par le Système d'Information Schengen de seconde génération (SISII).

Observations transfrontalières par des unités étrangères sur notre territoire (en nombre de dossiers) :

	2013	2014
DE	18	12
FR	18	15
BE	3	2
NL	1	3
IT	0	1
CH	0	2
Total :	40	35

Observations transfrontalières par les unités de la Police Grand-Ducale à l'étranger (en nombre de dossiers) :

	2013	2014
DE	0	2
FR	5	9
BE	3	2
Total :	8	13

Poursuites transfrontalières par des unités étrangères sur notre territoire

En 2014, il y a eu trois poursuites transfrontalières d'unités étrangères sur le territoire luxembourgeois (en 2013 : 2).

Poursuites transfrontalières par les unités de la Police Grand-Ducale à l'étranger

En 2014, il y a eu une poursuite transfrontalière d'unités luxembourgeoises vers les Etats limitrophes (en 2013 : 4).

Le Système d'Information Schengen de seconde génération (SISII)

Le système est entré en service le 9 avril 2013. Il reprend les données contenues au SIS1+ et contient de nouvelles catégories de signalements et des fonctionnalités supplémentaires. SISII a permis en 2014 au Luxembourg de localiser:

Personnes recherchées pour arrestation	27
Ressortissants non communautaires signalés comme étrangers indésirables	18
Personnes signalées disparues	143
Personnes recherchées par les autorités judiciaires	59
Personnes signalées en vertu de l'article 36 (surveillance discrète)	30
Véhicules signalés en vertu de l'article 36 (surveillance discrète)	7
Véhicules signalés volés	151
Documents d'identité volés	314

Remises et transferts suite à une procédure d'extradition :

A la requête des autorités judiciaires, le service des relations internationales organise en coopération avec le service UGRM la remise/transfert des personnes arrêtées sur base d'un mandat d'arrêt européen ou international.

Remises/transferts	2013	2014
du Luxembourg vers un pays étranger	24	16
d'un pays étranger vers Luxembourg	50	69
hors Schengen	3	1

5.2.7 Europol

Il y a eu une augmentation constante d'échange d'informations avec les autres Etats membres et les parties tierces (ceux avec contrat opérationnel), notamment dans le cadre d'affaires de trafic de stupéfiants, vol avec effraction ainsi que d'escroquerie.

En tout le taux d'échange d'informations par SIENA (Secure Information Exchange Network Application) s'élève à 5.660 messages en 2014, environ 471 messages par mois.

En novembre 2014 la nouvelle version SIENA a été mise en place. Elle offre un « multilingual user interface » ainsi qu'une mise à jour des « handling codes ».

Messages	2013	2014
Envoi	1.475	1.489
Réception	3.266	4.171

Six « operational meetings » ont eu lieu chez Europol dans les domaines : escroquerie, cartes de crédit et cartes d'essence, vol à main armée.

Le tableau ci-dessous renseigne sur le nombre de messages par groupe d'infraction. Une requête ou une réponse peuvent donner lieu à plusieurs messages se rapportant à différents groupes d'infractions p.ex. : Une seule requête peut donner lieu à la fois à des messages portant sur des coups et blessures, du trafic d'êtres humains et du blanchiment d'argent.

Crime Area	Sent	Received	Total
Bodily Injury	75	232	307
Child Abuse	43	81	124
Child Pornography	44	79	123
Computer Crime	106	216	322
Corruption	26	67	93
Counterfeiting And Product Piracy	32	93	125
Crime Area Other	26	35	61
Cultural Goods Crime	13	35	48
Drugs Trafficking	239	765	1.004
Environmental Crime	16	40	56
Forgery Of Administrative Documents	41	154	195
Forgery Of Means Of Payment Other Than Money	115	286	401
Forgery Of Money	21	76	97
Fraud And Swindling	226	658	884
Illegal Immigration	78	209	287
Kidnapping And Hostage Taking	25	103	128
Money Laundering	127	323	450
Motor Vehicle Crime	72	255	327
Murder	45	110	155
Nuclear And Radioactive Crime	6	24	30
Racism And Xenophobia	15	43	58
Racketeering And Extortion	27	79	106
Robbery	349	968	1.317
Terrorism	88	211	299
Trade In Endangered Animal And Plant Species	12	50	62
Trade In Hormonal Substances	7	24	31
Trade In Human Organs And Tissue	7	24	31
Trafficking In Human Beings	206	705	911
Weapons And Explosives	83	287	370

5.2.8 OIPC – Interpol

Les activités INTERPOL du Luxembourg sont détaillées comme suit :

Luxembourg	2013	2014
envoi	1.951	1.504
réception	4.627	4.272

5.3 Réunions et voyages à l'étranger

Le tableau ci-dessous reflète le nombre de voyages à l'étranger suivant le libellé afférent :

Budget	Libellé	Nombre voyages	Nombre jours
POLICE	Interpol	2	11
	Europol	38	121
	JAI	15	25
	BENELUX	11	14
	SIS-Schengen	22	25
	CEPOL	13	54
	ATLAS	7	28
	Formation	236	1.261
	Frontex	31	177
	Divers*	845	1.957
MAE	Rapatriments	544	743
JUSTICE	CRI	234	281
Total :		1.998	4.697

*Le libellé « Divers » comprend entre autres la participation à des conférences, réunions de concertation, foires etc.

6 Les ressources humaines

6.1 Le personnel à statut policier

Dans le cadre de la politique pluriannuelle du Gouvernement, les engagements des années précédentes ont été poursuivis en 2014 en vue d'atteindre l'effectif légal maximal de 2.060 policiers, tel que fixé par la loi du 22 juillet 2008 portant sur le renforcement des effectifs de la Police et modifiant la loi modifiée du 31 mai 1999 sur la Police et l'Inspection générale de la Police.

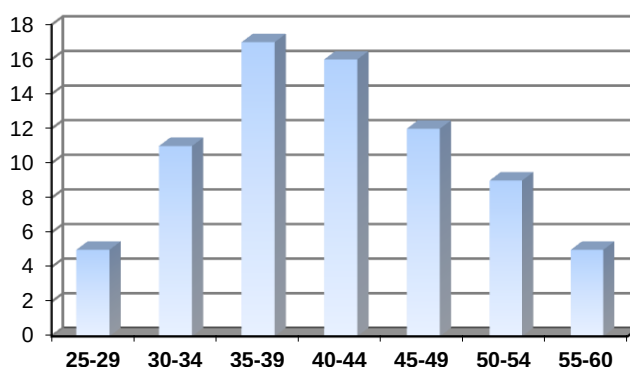
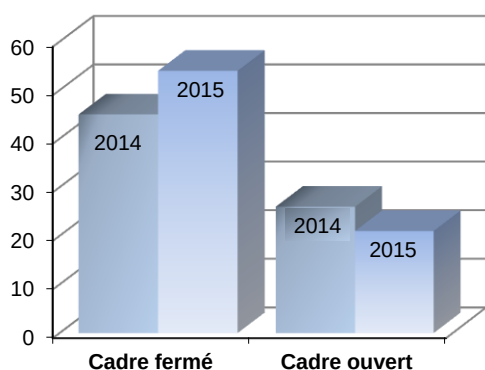
En 2014, 387 déplacements ont été effectués au sein de la Police. Les changements d'affectation ont eu lieu tous les mois, suite à la publication des postes vacants. Ces déplacements ont respecté dans la plus large mesure les desiderata du personnel policier exprimés lors du sondage précédant les changements mensuels.

6.1.1 Le cadre supérieur

Le nombre total de fonctionnaires affectés au cadre supérieur au 1^{er} janvier 2015 est de 75 (en 2014 : 73). Actuellement deux emplois au cadre supérieur sont vacants.

En 2014, 3 nouveaux stagiaires ont été recrutés pour intégrer l'Ecole des Officiers de la Police Fédérale à Bruxelles en octobre. Le nombre de stagiaires en formation au 1^{er} janvier 2015 s'élève à 5, dont 1 inspecteur admis au changement de carrière en 2013. Les stagiaires recrutés en 2012 ont été assermentés en octobre 2014.

Les tableaux suivants retracent l'évolution du cadre fermé et ouvert entre le 1^{er} janvier 2014 et le 1^{er} janvier 2015, et présentent la répartition selon l'âge au sein de la carrière du cadre supérieur.



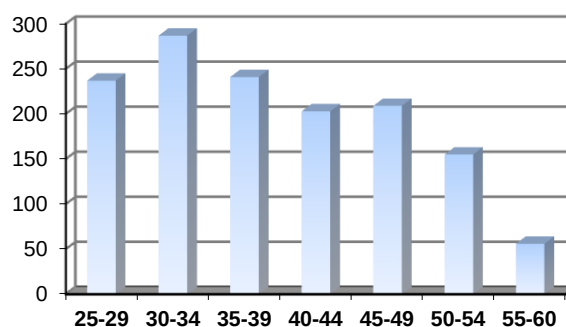
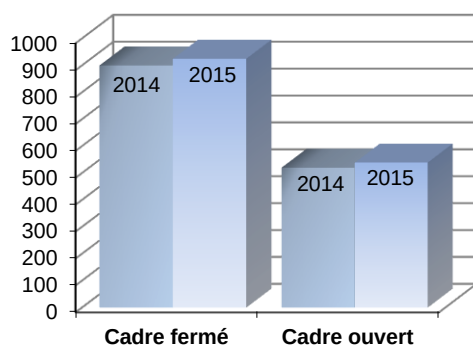
6.1.2 Le cadre des inspecteurs

Le nombre total de fonctionnaires affectés au cadre des inspecteurs au 1^{er} janvier 2015 est de 1463 (au 1.1.2014 : 1.452).

L'évolution des effectifs s'est poursuivie comme suit:

- 53 inspecteurs-adjoints de la 14^e promotion ont été assermentés en septembre 2014 ;
- 49 volontaires de la 15^e promotion, dont 1 redoublant de la 14^e promotion pourront être opérationnels comme inspecteurs de police le 20 septembre 2015, à condition de réussir leur examen final ;
- l'examen-concours organisé en juillet 2014 a permis le recrutement de 50 candidats constituant la 16^e promotion. Une première phase de formation de 3 mois a eu lieu au Centre Militaire de Diekirch et 40 volontaires ont eu accès à l'Ecole de Police au 1^{er} janvier 2015, dont 3 redoublants de la 15^{ème} promotion.

Les tableaux suivants retracent l'évolution du cadre fermé et ouvert au 1^{er} janvier 2014 et au 1^{er} janvier 2015, ainsi que la répartition selon l'âge au sein de la carrière du cadre des inspecteurs.



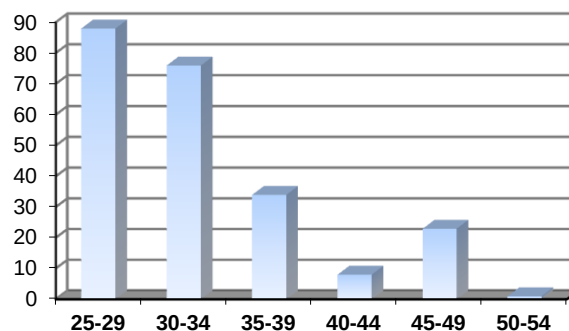
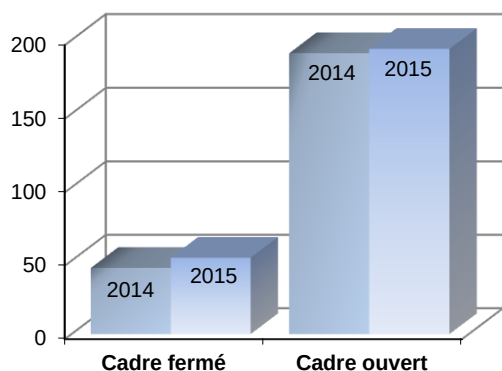
6.1.3 Le cadre des brigadiers

Le nombre total de fonctionnaires affectés au cadre des brigadiers au 1^{er} janvier 2015 est de 246 (237 au 1^{er} janvier 2014).

L'évolution des effectifs s'est poursuivie comme suit:

- 12 brigadiers de la 25^e promotion ont été assermentés en mars 2014 ;
- 15 candidats de la 26^e promotion pourront être opérationnels comme brigadiers fin novembre 2015, à condition de réussir leur formation.

Les tableaux tracent l'évolution du cadre fermé et ouvert entre le 1^{er} janvier 2014 et le 1^{er} janvier 2015, et présentent la répartition selon l'âge au sein de la carrière du brigadier.



6.1.4 Le personnel à statut civil

Le personnel civil continue à assurer une mission importante au sein des activités de la Police. Le personnel civil complète le personnel policier sur le plan technique et administratif. Il permet le redéploiement de personnel policier pour ses missions de sécurité intérieure.

Le personnel civil au sein de la Police comprend :

- au total 240 personnes, dont 66 fonctionnaires, 133 employés et 40 ouvriers. Parmi ces personnes, 52 employés et 14 ouvriers bénéficient du statut du travailleur handicapé et sont engagés par le biais de l'administration gouvernementale;
- le personnel détaché de la WSA auprès de la Police est actuellement au nombre de 6 personnes, ce qui correspond à une baisse de 5 personnes par rapport au 1^{er} janvier 2014;
- les chômeurs engagés par mesure d'occupation temporaire indemnisée ou de contrat d'aide à l'emploi se chiffrent à 21 personnes au 1^{er} janvier 2015.

En 2014, les recrutements suivants ont eu lieu :

- 1 fonctionnaire de la carrière de l'ingénieur technicien pour le renfort de la Direction du Budget et Equipement;
- trois employés « B1 » et une employée « B » bénéficiant du statut du travailleur handicapé.

6.2 Les effectifs de la Police au 01.01.2015

		1.1.2014	1.1.2015
Personnel à statut policier	Cadres supérieurs	73	75
	Inspecteurs	1.452	1.463
	Brigadiers	237	246
	Sous-total	1.762	1.784
Personnel civil* *(y compris statut handicapé embauché à travers l'administration gouvernementale)	Fonctionnaires civils	66	67
	Employés	119	133
	Ouvriers	42	40
	Sous-total	227	240
Personnel temporaire/externe	Externes (WSA, CAE, OTI)	34	24
	Détachés d'autres administrations	1	2
	Sous-total	35	26
Volontaires	Volontaires Inspecteur	108	89
	Volontaires Brigadier	13	15
	Sous-total	121	104
Grand Total		2.145	2.154

6.3 Les accidents de service

En 2014, le nombre d'accidents de service déclarés à la Direction des Ressources Humaines au 31 janvier 2015 s'élève à 141. Ce chiffre représente une diminution de 25 accidents déclarés par rapport aux 166 accidents de 2013.

Le nombre des policiers blessés s'élève à 137 avec un total de 717 jours de congé de maladie.

L'origine des accidents est détaillée comme suit :

- 87 accidents durant le travail dont 31 rébellions ;
- 26 accidents de trajet ;
- 21 accidents de sport ;
- 8 accidents lors de la formation des volontaires de Police.

6.4 La formation

6.4.1 Le cadre supérieur

La Direction des Ressources Humaines assure le suivi de la formation de base et de la formation continue du cadre supérieur.

6.4.1.1 La formation de base

Les stagiaires recrutés sur base d'un diplôme universitaire ou issus de la carrière de l'inspecteur moyennant un examen d'admission à la carrière supérieure, suivent une formation professionnelle à l'Ecole Nationale des Officiers de la Police Fédérale belge à Bruxelles de 18 mois.

Au 1.1.2015, 5 candidats, dont 1 inspecteur admis au changement de carrière en 2013, suivent leur formation de base à Bruxelles. 3 candidats fréquentent la 1^{ère} année à l'Ecole Fédérale (DSEF) et 2 candidats sont en 2^{ème} année de formation à l'Ecole Nationale des Officiers à Bruxelles (DSEO).

6.4.1.2 La formation continue

12 membres du cadre supérieur ont suivi des cours de formation continue à l'étranger et à l'INAP dont :

- 4 cadres supérieurs ont participé à 5 différents cours de management public organisés par l'INAP ;
- 7 cadres supérieurs ont suivi des séminaires à la Deutsche Polizeihochschule à Münster ;
- 1 cadre supérieur a suivi des séminaires auprès de « International Pearl Fishers ».

6.4.2 Les inspecteurs et les brigadiers

Conformément aux dispositions du règlement grand-ducal du 27 avril 2007 déterminant les conditions de recrutement, d'instruction et d'avancement du personnel policier, l'Ecole de Police assure la formation de base et la formation continue pour les carrières d'inspecteur et de brigadier.

En 2014, l'Ecole de Police a organisé les cours suivants :

- formation de base : 78 formateurs ont presté 1.774 heures de cours ;
- formation continue et spéciale : 79 formateurs ont presté 612 heures de cours.

Au mois de juillet 2014 a eu lieu l'examen-concours ainsi que l'examen d'admission définitive pour la carrière d'inspecteur de Police.

Au mois de septembre 2014 a eu lieu l'examen-concours pour la carrière de brigadier de Police.

6.4.2.1 Les formations particulières dispensées par les centres nationaux

Outre les activités d'instruction dispensées par son cadre permanent, les instructeurs issus du Corps de la Police ou d'intervenants externes, l'Ecole de Police fait intervenir ses quatre centres nationaux qui assurent en particulier :

L'instruction tactique 2014 (Centre National de Tactique Policière : CNTP)

Le CNTP a organisé des séminaires MSI (Mesures de Sécurité Individuelles) et a instruit le concept « AMOK » lors de l'instruction tactique, ainsi que des cours théoriques dans le cadre de la formation de base pour les volontaires de Police (volpol) des inspecteurs et des brigadiers. 2 membres du CNTP (50% de l'effectif du CNTP) ont participé comme moniteurs à l'instruction tactique de base (ITB) et à l'instruction tactique de révision (ITR) pendant 4 mois (2166 heures).

Le CNTP a organisé la formation continue (FOCO) tactique, sous forme de théorie et pratique, de progressions tactiques plus rapides en situation « AMOK » avec des armes et munitions FX, pour les membres du cadre policier affectés aux unités régionales. Pour quelques membres du SREC et SPJ une formation tactique de base en situation LOW LIGHT a été organisée. Une formation de base en situation « AMOK » a été instruite pour le SREC Mersch.

Le CNTP a offert un atelier gillet pare-balles à l'occasion la journée de sécurité à l'EP. En plus le CNTP a organisé et s'est déplacé pendant 2 semaines à Lagland (B), pour offrir un atelier tactique en situation « AMOK » pour la formation continue (FOCO) de 320 moniteurs de la Police belge (1024 heures).

Le CNTP a presté 3.190 heures de cours et d'instruction en total.

L'éducation physique (Centre National de Sport : CNS)

Le CNS assure tout au long de l'année scolaire, par des heures hebdomadaires en matière de course à pied, musculation, natation et self-défense, une préparation des candidats au test final sportif qui a lieu en fin de l'année scolaire.

Le CNS organise différents cours permettant aux candidats d'acquérir et de maintenir à niveau des aptitudes et techniques physiques de maîtrise de la violence. Ce concept global comprend des cours de base ainsi qu'une formation continue (FOCO) en matière de matraque (« Tonfa »), « Maîtrise de la violence » et « Pepperspray ».

Une fois en service actif, les intéressés participeront dans une deuxième phase à 2 journées de formation continue annuelle, composées entre autres d'un recyclage dans les matières précitées.

Le CNS a organisé 4 FOCO spéciales « Défense contre Armes » et 4 FOCO spéciales « Moyens de transport et de contraintes ».

Le CNS a presté 532 cours à 798 heures en total.

La conduite de véhicules (Centre National de Conduite : CNC)

Dans le cadre de la formation de base, le CNC a initié tous les candidats à la conduite d'un véhicule de service. Il a aussi organisé des cours de conduite à Colmar/Berg et il a assumé des séminaires de circulation, des cours « instruction routière et règlements spécifiques » pour candidats inspecteurs et brigadiers ainsi que la formation et initiation sur simulateur de conduite.

Dans le cadre de la formation continue et spéciale, le CNC a organisé des cours de conduite à Colmar-Berg, des cours de recyclage moto, des formations moto, des formations spéciales en matière de pilotage voitures, un cours APC et des permis de conduire C, C1 et D1 et B+E.

Les instructeurs ont participé pendant trois journées au « fit for your bike » à Colmar-Berg (manifestation sous le patronage de la Police, du Ministère du Développement Durable et des Infrastructures, de la Sécurité Routière et du Centre de formation pour conducteurs)

Formation des instructeurs au CFC de Colmar-Berg pendant 3 jours.

Formation sur véhicules blindés à Gross-Doeln (Allemagne) 3 jours

Le CNC a presté 2.468 heures de cours et d'instruction en total.

L'instruction de tir (Centre National de Tir : CNT)

Pendant leur formation de base, les candidats ont bénéficié en moyenne de 72 heures de tir lors de l'Instruction Tactique de Base, de 66 heures en 1ère année et de 48 heures en 2ème année de formation.

Dans le cadre de la formation continue, le personnel policier est passé à 2.633 reprises au CNT pour participer aux tirs obligatoires. 129 policiers ont dû participer à 1 ou plusieurs tirs de rappel pour manque de résultats de tir satisfaisants. Pour cela 13 séances de rattrapage, réparties sur toute l'année ont dû être organisées.

En 2014, 152 policiers ont participé au projet pilote « Tireurs faibles » ce qui a fait en tout 20 séances de tir supplémentaires à réaliser. 10 de ces tireurs n'ont pas réussi leur tir d'évaluation et ont dû revenir dans une séance de tir de rattrapage.

Les moniteurs ont participé à 2 concours de tir à l'étranger.

6.4.2.2 La formation continue

La formation continue vise à mettre à jour et à compléter les connaissances professionnelles ainsi que le savoir-faire du fonctionnaire de Police. Dans ce cadre, il y a lieu de mentionner les formations détaillées ci-après :

Formation continue P7/P7bis générale

En 2014, l'Ecole de Police a organisé 8 cycles de formation continue se composant d'une part d'une journée d'instruction et d'autre part d'une séance de tir.

Formation continue P7/P7bis judiciaire

En 2014, l'Ecole de Police a organisé 7 cycles de formation continue se composant d'un côté d'une journée d'instruction et de l'autre côté d'une séance de tir.

La formation continue « P7/P7bis Judiciaire » s'adresse aux policiers ayant le grade P7 et P7 bis et affectés au SPJ, aux SREC et aux SRPS.

Formation continue générale

En 2014, l'Ecole de Police a organisé 30 cycles de formation continue, se composant de 2 journées formations contiguës avec 28 participants par cours suivies :

- soit d'une séance de tir ;
- soit d'une journée entière (tous les 3 ans) de recyclage en conduite automobile au Centre de formation pour conducteurs à Colmar/Berg.

La formation continue « Générale » s'adresse aux policiers de la carrière de l'inspecteur (hormis les P7 et P7 bis) et du brigadier, affectés à la DG, à l'EP, à l'UCPA, à l'UGRM, aux CI et aux CP.

Formation continue judiciaire

En 2014, l'Ecole de Police a organisé 13 cycles de formation continue, se composant de 2 journées et d'une séance de tir supplémentaire. Chaque cycle regroupe 14 fonctionnaires.

La formation continue « Judiciaire » s'adresse aux policiers de la carrière de l'inspecteur (hormis les P7 et P7 bis) affectés au SPJ, aux SREC et aux SRPS.

Formation continue du personnel civil

En 2014, le personnel civil a pu suivre des formations proposées par l'INAP.

6.4.2.3 La formation de promotion

La formation de promotion vise à approfondir les connaissances générales des fonctionnaires de police en vue de pouvoir accéder aux grades du cadre fermé.

4 cadres supérieurs ont été inscrits à des cours de management public organisés par l'INAP.

68 fonctionnaires du cadre policier et civil ont suivi des cours en matière d'informatique et de connaissance des nouveaux textes légaux, dispensés par l'INAP.

En 2014, 61 inspecteurs ont suivi les cours préparatoires en vue de leur avancement et qualification d'Officier de Police Judiciaire (OPJ). Quant à l'examen de promotion, 50 candidats sur 59 ont réussi l'examen.

En outre, 44 brigadiers ont suivi les cours préparatoires en vue de leur avancement. À l'examen de promotion, 26 brigadiers sur 35 ont réussi.

6.4.2.4 La formation spéciale

L'objectif de la formation spéciale est d'initier ou de parfaire les connaissances des membres du Corps dans l'exercice d'attributions particulières au sein de la Police. Les cours de formation spéciale ont en principe lieu à l'Ecole de Police.

Formation spéciale « Judiciaire »

Le cours de formation spéciale « Judiciaire » est :

- obligatoire pour les policiers affectés au Service de Police Judiciaire ou à un Service de Recherche et d'Enquête Criminelle (SREC) ;
- ouvert aux policiers intéressés par la matière et dont la candidature a été retenue.

En 2014, l'Ecole de Police a organisé 1 formation de 10 jours pour 11 policiers.

Au mois de septembre 2014, le CNT a organisé une formation spéciale de tir de 2 séances dans le cadre de la formation « Enquêteurs ».

Formation spéciale « Opérateur CIN/CIP »

Le cours de formation spéciale « Opérateur CIN/CIP » composé de 2 journées est obligatoire pour les policiers qui sont ou qui vont être affectés au Centre d'Intervention National (CIN) respectivement à un

Centre d'Intervention Principal (CIP) en tant qu'opérateur. En 2014, l'Ecole de Police a organisé 2 cours de 3 jours pour un total de 19 participants.

Formation spéciale « Police de Proximité »

Le cours de formation spéciale « Police de Proximité » est obligatoire pour tous les policiers affectés en 2014 à un Commissariat de Proximité (CP) pour la première fois dans leur carrière. En 2014, l'Ecole de Police a organisé 1 cours pour 25 policiers.

Formation spéciale «pré-stage moto (motocycliste partie 1) »

La réussite du pré-stage moto est un prérequis pour les fonctionnaires qui veulent s'inscrire à la formation spéciale « Le motocycliste ». En 2014, l'Ecole de Police a organisé 2 cours à 4 jours pour 10 policiers.

Formation spéciale « Motocyclistes (motocycliste partie 2)»

Cette formation spéciale est obligatoire pour les policiers, qui sont ou vont être affectés à l'Unité Centrale de Police de la Route (UCPR) ou à un Service Régional de Police de la Route (SRPR). En 2014, l'Ecole de Police a organisé 2 cours d'une durée de 5 semaines (par cours) pour 9 policiers.

Formation spéciale « Le pilotage de voitures »

Cette formation spéciale est obligatoire à la fois pour les policiers, qui sont ou vont être affectés soit à l'Unité Spéciale, soit à l'Unité Centrale de Police de la Route ou à un Service Régional de Police de la Route. En 2014, l'Ecole de Police a organisé 2 cours de 2 jours pour 29 policiers.

Formation spéciale « La formation APC/Moyens Spéciaux »

La formation de conduite de véhicules spéciaux est réservée aux membres de l'UCPA, resp. de l'USP. L'Ecole de Police a organisé en 2014 deux cours de recyclage APC d'une journée pour les fonctionnaires concernés.

Les permis de conduire

En 2014, l'Ecole de Police a organisé un cours théorique « permis de conduire » de 2 jours et des séances pratiques pour l'acquisition de 25 permis de conduire « cat C1 » 7 ; « cat C » 6 ; « cat D1 » 12 ; « cat B+E » 0.

Formation spéciale Agent local « Drogues »

La formation spéciale Agent local « Drogues » est obligatoire pour tous les policiers exerçant cette fonction. L'Ecole de Police a organisé en 2014, une 1/2 journée de formation continue spéciale pour 110 policiers.

Formation spéciale Agent local « ECOFIN »

La formation spéciale Agent local « ECOFIN » est obligatoire pour tous les policiers exerçant cette fonction. L'Ecole de Police a organisé en 2014 2 cours de formation continue « ECOFIN » d'une durée de 1 journée pour 45 policiers et 1 cours de formation initiale étalée sur 2 journées pour 15 policiers.

Formation spéciale Agent local « Instruction routière »

La formation spéciale Agent local « Instruction routière » est obligatoire pour tous les policiers exerçant cette fonction. L'Ecole de Police a organisé en 2014 1 cours de formation continue « Instruction routière » d'une durée de 1 journée pour 48 policiers.

Formation spéciale « Interventions policières en groupe d'un centre d'intervention »

Cette formation spéciale s'est adressée aux membres d'un même groupe d'un centre d'intervention de la région de Mersch. En 2014, l'Ecole de Police a organisé 1 journée de formation pour un total de 14 policiers.

Formation spéciale particulière « Besseren Ĕmgang mat Stress a Konflikter »

Le but de cette formation est d'apprendre à mieux gérer des situations de stress et de conflit grâce à des techniques pratiques. Le cours s'adresse à tous les policiers et au personnel civil ayant au moins 5 ans de service.

L'Ecole de Police a organisé en 2014 2 cours d'une durée de 3 jours d'initiation pour 23 policiers et personnel civil.

Formation spéciale « Premiers Soins »

Cette formation spéciale particulière s'adresse à tous les policiers et à tout le personnel civil.

L'Ecole de Police a organisé en 2014, 2 cours de formation spéciale « Premiers Soins » d'une durée de 1 journée pour 55 policiers.

Formation spéciale particulière « Accident avec un véhicule de service »

Cette formation spéciale particulière s'adresse à tous les policiers et à tout le personnel civil étant à l'origine d'un accident avec un véhicule de service (auto ou moto).

L'Ecole de Police a organisé en 2014, 4 cours d'une durée de 1/2 jour pour 8 policiers.

Formation spéciale « Formateur »

La formation spéciale « Formateur » est obligatoire pour tous les policiers exerçant cette fonction. L'Ecole de Police a organisé en 2014 1 cours de formation continue « Formateur » d'une durée de 2 journées pour 7 policiers et 1 cours de formation initiale sur 2 journées pour 10 policiers.

Formation spéciale « IP Fourrière »

La formation spéciale « IP Fourrière » a été organisée suite à l'implémentation d'un nouveau logiciel de traitement des véhicules mis en fourrière. L'Ecole de Police a organisé en 2014, 11 cours d'une 1/2 journée de formation continue spéciale pour 104 policiers.

6.4.2.5 Les conférences / les séminaires

L'Ecole de Police a organisé en 2014 :

- 2 conférences « Technique d'audition » de 2 jours pour 25 fonctionnaires ;
- 2 séminaires « Chef d'unité » de 5 jours pour 38 fonctionnaires.

6.4.2.6 Activités de partenariat

Le Self-Defense Club de la Police Grand-Ducale (SDC)

En collaboration avec le SDC, un certain nombre d'activités ont été organisées :

- des ateliers d'initiation à la self-défense lors de partenariats aux différentes écoles et clubs-sénior ;
- participation au « Selbstbehauptungskurs für Frauen und Männer » en collaboration avec le service Prévention de la DRL ;
- des présentations lors de portes-ouvertes.

Landespolizeischule, Fachhochschule für öffentliche Verwaltung – Fachbereich Polizei Rheinland-Pfalz, Hahn-Flughafen (LPS Hahn)

En partenariat avec la LPS Hahn, 5 stagiaires-policiers allemands ont suivi un stage de 5 jours au sein d'unités territoriales des circonscriptions de Luxembourg, de Diekirch et de Grevenmacher. A l'inverse, 11 volontaires de Police ont effectué un stage pratique de 5 jours auprès d'unités opérationnelles de la police allemande à Trèves, Schweich et Saarburg.

2 membres du cadre permanent de l'Ecole de Police accompagnés de 4 volontaires de Police ont participé à la « Internationale Projektwoche » organisée par la LPS Hahn, du 27 au 31 janvier 2014.

Activités de prévention

Des séances de prévention Drogues pour enseignants ou parents, ainsi que pour l'Ecole Nationale des Sapeurs-Pompiers ont été effectuées par le délégué à la prévention de l'Ecole de Police.

6.4.2.7 Formation spéciale à l'étranger

234 membres de la Police ont suivi 104 cours de formation spéciale à l'étranger :

- le Service de Police Judiciaire (SPJ) a participé à des cours de spécialisation auprès d'écoles de police telles que l'Akademie der Polizei Baden-Württemberg et le BKA Wiesbaden en matière de police technique, de stupéfiants, de protection des mineurs, de criminalité économique et financière, de délits sexuels, de terrorisme, d'immigration clandestine, de criminalité sur Internet, incendie, « Leichensachbearbeitung/Todesfallermittlungen » ;
- la section canine de l'Unité de Garde et de Réserve Mobile (UGRM) a assisté à des formations spécifiques en Allemagne en matière de garde et de protection, de détection d'explosifs et de stupéfiants ;
- le personnel de l'Unité Spéciale de la Police (USP) a suivi des stages de perfectionnement à l'étranger dans les domaines suivants : escalade, formation tactique et technique opérationnelle, manipulation d'explosifs, tireur de précision, négociateur, protection des hautes personnalités, moniteur de tir, sport de combat.

6.5 Les activités sportives

La Police offre à ses membres policiers et civils la possibilité de pratiquer une ou deux activités sportives au sein du Corps dans les disciplines suivantes :

Athlétisme, Basket-ball, Football, Handball, Marche, Self Défense, Plongée, Golf, Tai Jitsu Ryu, Cyclisme, Badminton, Musculation & Fitness, Natation, Tennis, Tennis de Table et Tir.

6.5.1 Les manifestations sportives organisées par la Police

La Police a organisé plusieurs compétitions sportives en 2014, à savoir :

Athlétisme : 83 membres du Corps de la Police ont participé au « 22. Course Police » dans le cadre du « Ouschterlaf » à Grevenmacher en date du 09 mars 2014.

Football : 10 équipes avec au moins 7 joueurs par équipe ont participé au « Challenge du Directeur Général de la Police 2014 » organisé à Luxembourg-Cessange en date du 19 septembre 2014.

Tennis de table : l'équipe sportive « tennis de table » a organisé un match amical contre l'Armée Luxembourgeoise en date du 22 mai 2014.

Plongée : 4 policiers ont réussi divers brevets de plongée au sein du club de la Police.

Tai Jitsu Ryu : Plusieurs stages ont été organisés au Luxembourg par le Self-Defense Club : Tai Jitsu Ryu, notamment une formation pour le service pénitentiaire.

Tir : La section Tir « Trap » a organisé un challenge interclub à Differdange et a remporté la 4^{ième} place.

La DRH a organisé en date du 24 au 27 juillet une réunion pour la commission technique de l'U.S.P.E à Luxembourg dans le bâtiment du CPGDH. 9 personnes de différents pays européens ont participé à cette réunion.

7 L'informatique

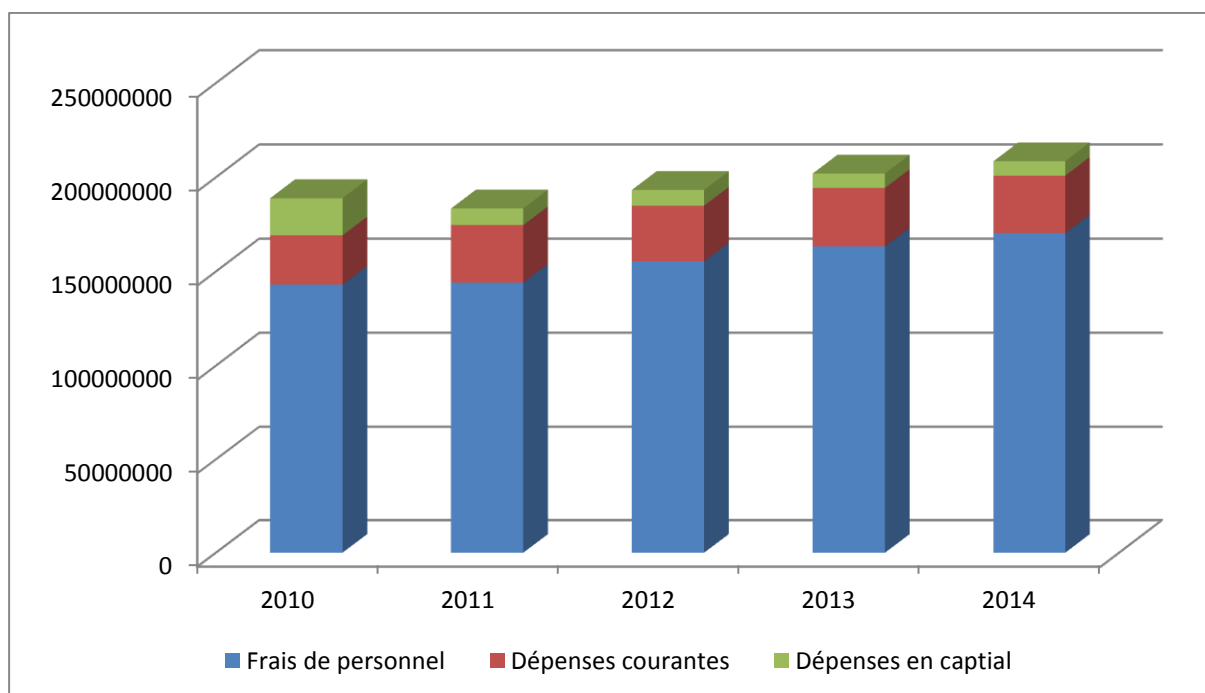
L'année 2014 a permis d'entamer la seconde phase de plusieurs projets informatiques d'envergure dont notamment la gestion des traces et objets saisis, la gestion des données du laboratoire forensique du SPJ ainsi que la mise en place d'un système d'aide de gestion opérationnelle et d'incidents. En outre, des efforts de consolidation au niveau de l'infrastructure couvrant la sécurité informatique et de mise à niveau de certaines plateformes comme notamment l'infrastructure de stockage et de backup des données furent réalisés.

8 Le budget, les équipements et la logistique

8.1 L'évolution budgétaire 2010 – 2014

Le graphique de l'évolution budgétaire globale de la Police Grand-Ducale pour les exercices 2010 - 2014 est subdivisé en trois catégories : les frais de personnel, les dépenses courantes et les dépenses en capital.

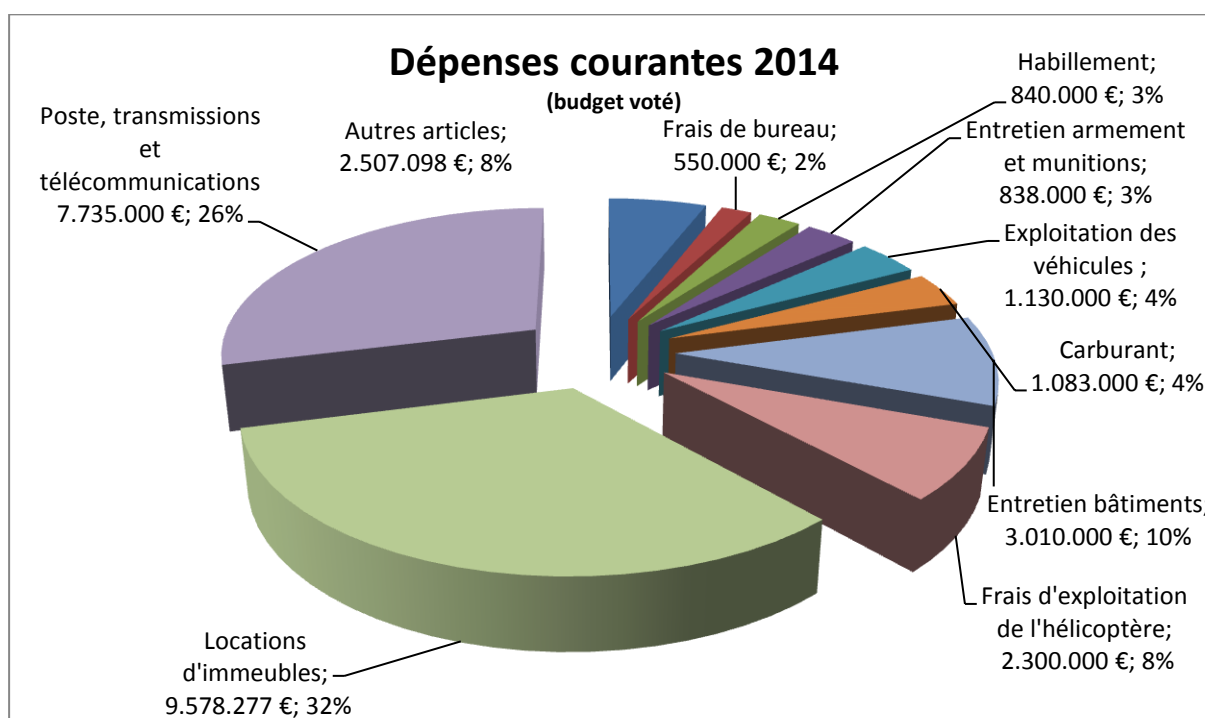
Si les frais de personnel ont augmenté de 4,12%, les dépenses courantes par contre ont diminué de 1,72% par rapport à 2013. Les dépenses en capital ont augmenté de 0,93% entre 2013 et 2014. Si l'on en retire les crédits spéciaux alloués à la Police dans le cadre de la Présidence 2015, on constate une diminution de -0,036%.

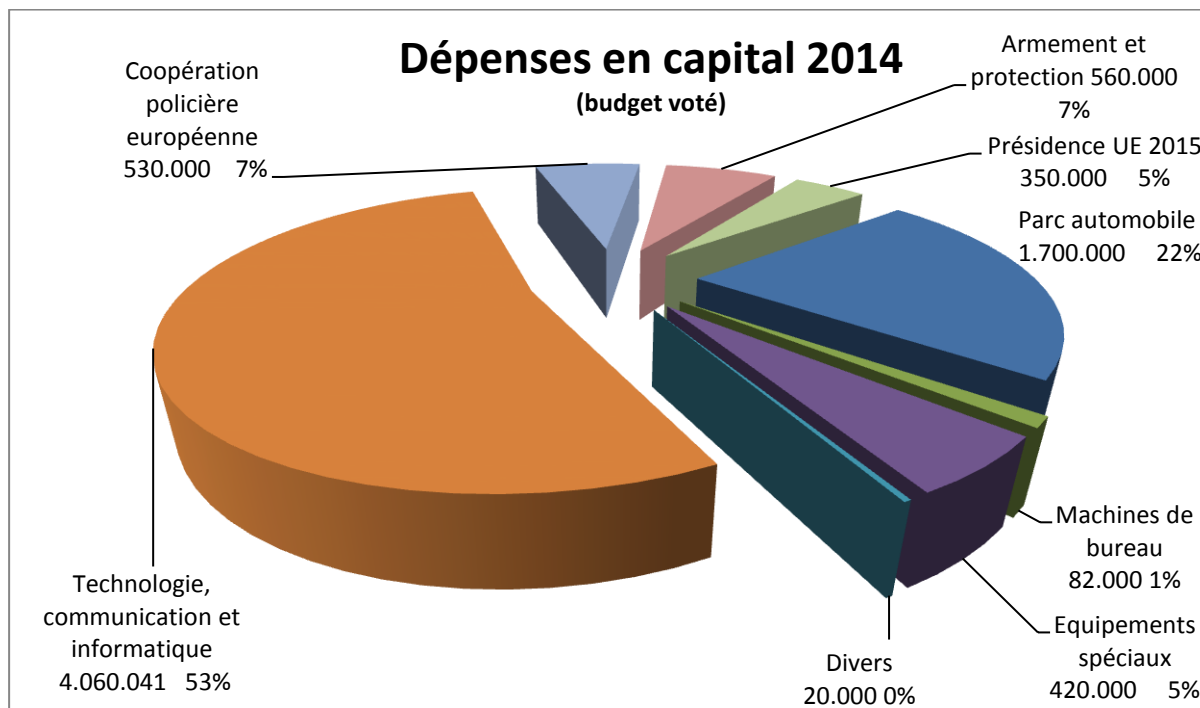


8.2 La ventilation du budget de la Police pour l'année 2014

En 2014, le budget de la Police est ventilé comme suit :

Frais de personnel	170.308.237 €	81,67 %
Dépenses courantes	30.505.068 €	14,63 %
Dépenses en capital	7.722.141 €	3,70 %





8.3 Les équipements et la logistique

8.3.1 Le parc automobile

Fin 2014, la Police Grand-Ducale disposait d'un parc roulant de 821 véhicules repartis dans différentes catégories :

- 647 véhicules des catégories camionnettes, voitures de patrouille, véhicules rapides, véhicules tout-terrain et véhicules d'appuis logistique et technique ;
- 87 véhicules spéciaux (camions, charroi tactique du maintien de l'ordre, remorques etc.) ;
- 85 motos ;
- 2 bateaux de police.

Pendant l'exercice 2014, le parc automobile de la Police Grand-Ducale a parcouru 10.689.522 kilomètres. Ainsi le nombre de kilomètres parcouru est resté stable par rapport à l'année précédente.

8.3.2 Les immeubles

En 2014, la Police disposait de 80 bâtiments administratifs et de 185 logements de service, dont 7 loués par l'Etat pour les besoins de la Police.

8.3.2.1 Projets réalisés

Kayl

L'antenne du commissariat Kayldall a été ouverte en date du 1er juillet 2014.

8.3.2.2 Projets en cours

Aéroport-Hangar Hélicoptère LX-PGA et bureaux SUPA

A l'heure actuelle, Luxembourg Air Ambulance est en train de réaliser le projet d'un nouveau bâtiment administratif et opérationnel à l'aéroport de Luxembourg pour regrouper ses services. Il a été retenu que les bureaux du SUPA et le hangar pour l'hélicoptère de police y seront intégrés.

Centre national de tir

Les travaux pour la construction du stand de tir sous-terrain au Reckenthal se poursuivent et la mise en service du nouveau stand de tir est prévue à la mi-2015.

Differdange

La Police Grand-Ducale est à la recherche de nouveaux locaux pour le CPI de Differdange. Des contacts ont été pris avec l'Administration communale de Differdange qui propose éventuellement le projet "Entrée Ville" où des bureaux pourraient être aménagés selon les besoins de la Police.

Heiderscheid

Le regroupement des 2 CP Bavigne et Heiderscheid est envisagé sur un seul site à Heiderscheid. Une première réunion technique ensemble avec les responsables de l'Administration des Bâtiments Publics a eu lieu à Heiderscheid en janvier 2015.

Luxembourg – bâtiment “rue Curie”

Les travaux de rénovation et d'agrandissement du bâtiment Curie ont commencé début 2013 et leur achèvement s'est fait au premier semestre 2015. Le déménagement des divers services a été finalisé au mois de mars 2015.

Mersch

A l'heure actuelle, le regroupement en CPI du CP et CI Mersch à une seule adresse est impossible faute de surfaces disponibles. En fonction des résultats de l'audit de la PGD, des décisions devront être prises au sujet d'une éventuelle relocalisation.

Mondorf

Des études concernant une nouvelle construction du CP de Mondorf dans le cadre du projet « Brill - ilôt Vitali » sont en cours.

Le projet a été présenté au Ministère des Finances – Direction Administration et Domaines.

Une évaluation des bâtiments actuellement occupés et habités par la PGD a été réalisée par une entreprise privée et sera présentée par la suite au Ministère des Finances pour décision.

Redange/Attert

D'après les dernières études, une transformation du bâtiment actuel du CIS Redange ne sera pas réalisable. Il reste alors l'option d'une relocalisation de l'unité sur un nouveau site.

8.3.2.3 Projets futurs**Ettelbrück**

Dans le cadre du projet d'un nouveau bâtiment-voyageur des Chemins de Fer à la Gare d'Ettelbrück, des études pour la construction du nouveau CP sont en cours.

Troisvierges

Il est envisagé de transformer un logement de service au-dessus du CP en surfaces bureaux, afin de pouvoir adapter l'immeuble au nouveau concept de sécurité de la Police comprenant des zones publiques et Police.

Wiltz

Les bureaux du Commissariat de proximité, installés actuellement dans la vieille caserne de Gendarmerie et ceux de l'actuel Centre d'intervention secondaire, qui se trouvent momentanément dans l'ancien hôtel de Ville, devraient être regroupés et intégrés dans un même immeuble.

Le dossier sera soumis pour décision au Ministère des Finances – Direction Administration et Domaines.